

**Philippe Dorion
6513418**

**L'Afrique du Sud :
le « S » dans les « BRICS »**

**Mémoire soumis au
Professeur Pierre Beaudet**

**École supérieure d'affaires publiques et internationales
Université d'Ottawa
19 novembre 2014**



uOttawa

Table des matières

Résumé	2
1. Introduction	3
1.1. Contexte	3
1.2. Problématique	6
2. Les BRICS	9
2.1 L'émergence.....	9
2.2. Le groupe des BRICS	11
2.2.1. Le BRICS, de concept abstrait à concret	11
2.2.2. Comparaison des membres	12
2.3. Analyse du groupe; homogénéité et impacts potentiels.....	16
2.4. Conclusion	22
3. L'Afrique du Sud	24
3.1. Contexte historique - Apartheid	24
3.2. Situation actuelle	28
3.2.1. Développement social	28
3.2.2. Situation économique.....	32
3.3. Mondialisation et développement postapartheid.....	36
3.4. Conclusion	39
4. La place de l'Afrique du Sud au sein du BRICS	41
4.1. Le titre de puissance émergente pour l'Afrique du Sud	41
4.2. Pourquoi le « S » dans BRICS.....	45
4.2.1. Intérêts sud-africains	45
4.2.2. Contexte africain.....	46
4.2.3. Motivations des BRIC.....	49
4.3. Retour sur le BRICS.....	50
5. Conclusion	55
Bibliographie	58

Résumé

À l'ère de la mondialisation, le Sud devient graduellement le moteur de la croissance économique mondiale. Certains pays, qu'on caractérise d'émergents, tirent particulièrement bien avantage du contexte économique actuel et arborent des taux de croissance largement supérieurs à ceux des pays développés. Parmi ceux-ci, le groupe des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) semble être l'illustration des changements dans la structure économique globale. Ceux-ci devraient représenter environ 50% du PIB mondial d'ici 2060. Le dernier pays admis au sein du groupe d'émergents est l'Afrique du Sud, seul membre africain. Le choix du pays n'est pas évident à première vue, avec un PIB et une population de loin inférieurs à ceux des autres membres. En analysant la littérature et les données existantes, ce travail tente de mieux comprendre le BRICS et discute de la place de l'Afrique du Sud dans un groupe censé réunir les puissances émergentes. On constate dans un premier temps que le groupe des BRICS est encore flou et mal défini. Les membres sont hétérogènes, leurs situations sont différentes et il est difficile de voir comment ils arriveront à être cohérents dans leurs positions. Pour l'instant, le BRICS a produit peu de résultats concrets et on constate que les efforts du groupe visent principalement la sphère de la gouvernance de l'économie globale. Dans un deuxième temps, l'Afrique du Sud n'est pas réellement en émergence. Elle fait face à plusieurs problèmes économiques et sociaux importants, qui entravent son développement. Le pays n'a pas sa place dans le BRICS à première vue. L'ajout de l'Afrique du Sud vient en fait conforter la thèse voulant que le groupe est hétérogène, fragile et manque pour l'instant de substance. Finalement, l'ordre global est actuellement secoué et en mouvance, les groupes tels que le BRICS en sont un produit. Par contre, leur impact est faible pour l'instant. Le système n'est pas complètement transformé et les pays industrialisés contrôlent encore l'économie globale. Les pays du BRICS, comme l'Afrique du Sud, semblent de plus atteindre les limites de leur modèle de développement; les problèmes sociaux y prennent une place de plus en plus importante.

1. Introduction

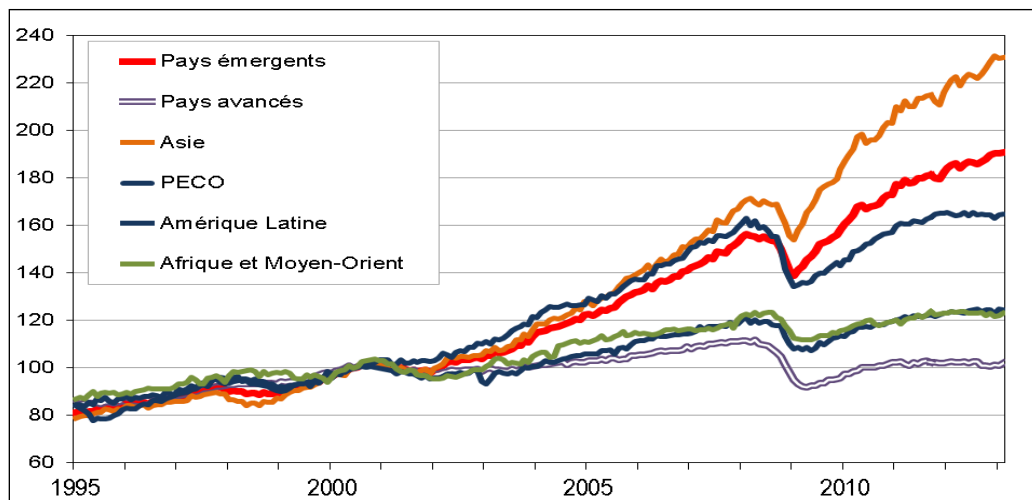
1.1. Contexte global changeant

Severino et Ray (2011), dans leur ouvrage « Le Grand Bascullement », discutent des nouvelles dynamiques globales, façonnées par la mondialisation. Selon eux, le Sud, depuis le choc pétrolier de 1973, devient progressivement le moteur de la croissance économique mondiale, au détriment du Nord et le monde est de plus en plus multipolaire. D'importantes parties du Sud, durant le 20^e siècle, ont vu un recul de la pauvreté et du taux de mortalité infantile, ainsi qu'une progression de l'éducation. L'indice de développement humain, dans plusieurs pays, s'y est accru. Tel qu'ils l'indiquent, la croissance économique ne peut pas être une fin en soi, mais elle est un facteur important de l'amélioration du niveau de vie. Le monde est donc modifié par une croissance économique et démographique rapide au Sud, qui voit l'émergence de certains pays et d'une classe moyenne à l'échelle mondiale. Tout en reconnaissant l'hétérogénéité des pays le constituant, on observe une convergence des pays du Sud et Nord à certains égards; cette tendance d'inversion des pôles modifie les dynamiques et remet progressivement en question l'hégémonie occidentale.

Il est vrai que lorsque l'on considère les statistiques économiques des dernières années, les pays avancés sont en perte de vitesse par rapport aux pays en développement. Entre 2000 et 2013, le taux de croissance des économies développées n'a été que de 1,6% comparativement à 6,1% pour le reste du monde et les gains de productivité s'opèrent plutôt au Sud qu'au Nord (Husson, 2013). Depuis une dizaine d'années, la progression de la production industrielle mondiale est tirée par les émergents, l'Asie en tête (Figure 1) (Husson, 2013).

Figure 1. Production industrielle mondiale

Source : Husson, 2013



De 1980 à 2001, on constate que la part des exportations mondiales de biens et service provenant des pays de « Sud global » est passée de 25,8% à 35,7% alors que celle des pays développés est stable à environ 20% (Beaudet, 2009). Les émergents accaparent la moitié des exportations industrielles mondiales en 2012, versus 30% seulement au début des années 1990 (Husson, 2013). La croissance de l'investissement direct étranger (IDE) représente un autre exemple probant; de 4% de l'IDE mondial total en 1970, plus de 18% est dirigé vers les pays en développement en 2005 (Beaudet, 2009). Les pays développés dominant toujours, mais les tendances démontrent un certain rétrécissement des écarts. Selon l'OCDE, les BRIC représenteraient plus de la moitié du PIB mondial en 2060, versus 30% en 2010, alors que la « Triade », composée de l'Amérique du Nord, de l'Europe occidentale, du Japon et de la Corée du Sud, verrait son poids réduit de 48% à 28% dans ce même laps de temps (Husson, 2013).

Il faut par contre nuancer ce « grand basculement » s'opérant à l'ère de la mondialisation. Il est vrai que le poids économique des pays en développement s'accroît. Par contre, Beaudet (2009), dans son article « Development and Globalization », apporte certaines clarifications, allant au-delà des statistiques

économiques. En fait, ni l'expansion du commerce extérieur, ni la croissance du PIB n'assurent une réduction significative de la pauvreté. Selon Beaudet (2009), seuls quelques pays du Sud bénéficient réellement de la mondialisation telle qu'on la connaît aujourd'hui. Plusieurs pays et régions, quoique bien intégrés à l'économie mondiale, ne voient pas de diminution marquée des taux de pauvreté; l'Afrique subsaharienne en est un bon exemple. Dans une mondialisation caractérisée par le néolibéralisme (Cerny, 2010), les marchés émergents ayant réussi ont intégré, plutôt que remis en question, le capitalisme mondial en se positionnant stratégiquement dans les chaînes d'approvisionnement globales (Ünay, 2013). Bello (2006) abonde dans le même sens en décrivant ce qu'il appelle un « capitalisme mondial restructuré » où quelques pays du Sud émergent et où des pochettes de pauvreté se créent dans les pays du Nord.

On doit aussi mentionner que le dynamisme économique actuel des pays émergents dépend en grande partie de leurs exportations vers les pays développés; ce que Husson définit comme « une nouvelle forme de dépendance » (Husson, 2013). L'auteur illustre son propos en prenant comme exemple le ralentissement économique du Nord en 2003. Cette baisse de croissance a fait diminuer les prix des matières premières, à la base de la croissance des pays en développement, affectant ainsi ces derniers; ce qui démontre la fragilité des économies du Sud. Husson émet aussi l'hypothèse que les économies émergentes miseront de plus en plus sur leur demande intérieure « au profit de leur production nationale » et au détriment des exportations, ce qui créerait des déséquilibres à long terme et réduirait le rôle moteur de ces pays (Husson, 2013). De plus, le rôle de l'État-nation a tendance à être transformé et réduit par l'émergence d'acteurs transnationaux, tels que les multinationales et les institutions financières (Cerny, 2010). Les gouvernements, spécialement au Sud, n'ont plus autant la capacité de contrôler leur taux de change ou de protéger leur monnaie face aux marchés mondiaux de capitaux. Les plus petits pays en développement sont en quelque sorte marginalisés et ignorés par la mondialisation que l'on connaît actuellement. Finalement, même si les émergents du Sud accroissent leur part de la

croissance mondiale, le centre du pouvoir décisionnel demeure en Occident; la « Triade » occupant toujours le rôle de leader. Beaudet (2009) illustre cet argument en mentionnant que même la Chine et les « tigres asiatiques » dépendent toujours de l'Occident en ce qui a trait, entre autres, à la finance et à la haute technologie. Il y a certes des signes démontrant un éloignement du monde unipolaire vers un monde plus multipolaire; le G7 n'est plus aussi pertinent qu'auparavant, alors que le G20, qui regroupe 20 des plus grosses économies de la planète (développées et en développement), prend une importance plus grande; quoique les objectifs de ce dernier soient toujours mal définis à l'heure actuelle. Des discussions concernant des réformes de l'ONU et des institutions de Bretton Woods sont actuellement tenues, sans grand succès, et seraient nécessaires afin de refléter les nouvelles dynamiques et le poids accru de certains pays du Sud (Escobar, 2012).

Bref il y a changements dans la structure économique globale, mais aussi des continuités (contrôle et prépondérance du Nord, pauvreté et inégalités persistantes au Sud). Tel que Salama (2012, p.43) l'illustre : « le Nord ne peut plus dominer le Sud de la même manière qu'auparavant ».

1.2. Problématique

Parmi les États qui contribuent à ces transformations, les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) semblent occuper une place particulière. En effet, tel qu'indiqué plus tôt, ceux-ci pourraient représenter plus de la moitié du PIB mondial dès 2060. Il s'agit d'un regroupement plutôt récent (leur premier sommet officiel a eu lieu en 2009) découlant à l'origine d'un acronyme (BRIC au départ) utilisé en 2001 par Jim O'Neill, économiste de Goldman Sachs, pour décrire quatre grandes économies (celles du Brésil, de la Russie, de l'Inde et de la Chine) en émergence et représentant en quelque sorte le déplacement du poids économique mondial des pays développés vers les pays du Sud (Goldman Sachs, 2001). Cet acronyme financier s'est institutionnalisé pour devenir un groupe concret, quoique plutôt

flou, qui tente maintenant de s'organiser et de prendre sa place afin d'influencer la gouvernance globale.

L'Afrique du Sud est le dernier membre admis du groupe, le seul du continent africain, et vient ajouter un « S » à l'acronyme BRIC. Elle y fera son entrée fin 2010 et participera à son premier sommet des BRICS en 2011, en Chine (Hounshell, 2011a). Vingt ans après l'apartheid, le pays fait donc son entrée dans ce club « d'émergents majeurs ». Le choix de l'Afrique du Sud n'est par contre pas évident à première vue. Sa population est de loin inférieure aux autres membres et elle se classe au 26^{ème} rang mondial en terme de PIB alors que les autres membres font tous partie du « top dix » (Ministry of Finance, 2012).

Dans ce contexte de mondialisation et de transformation des relations Nord-Sud, plusieurs questions se posent en égard au BRICS et à l'inclusion de l'Afrique du Sud. Qu'est-ce que le BRICS en substance? Comment se situe-t-il dans le contexte global changeant? Quel est son potentiel et quels seront les impacts de ses actions sur la scène mondiale? Quelle est la place de l'Afrique du Sud au sein du groupe? Pourquoi a-t-elle été admise et qu'est-ce que l'introduction du pays nous apprend sur le BRICS? Ce travail tente de démystifier ces questions qui portent sur des enjeux récents; enjeux qui sont, à l'heure actuelle, encore peu étudiés et qui semblent mener à plus d'interrogations que de réponses. Il importe pourtant de se pencher sur ces questions. En effet, il importe de clarifier l'impact que les émergents, en prenant l'exemple du BRICS, peuvent avoir dans le contexte actuel permet de mieux comprendre les nouvelles dynamiques globales. Le cas de l'Afrique du Sud est intéressant puisque son statut d'émergent n'est pas clair. Étudier sa situation permet de tirer certaines conclusions au sujet du BRICS, sur la façon dont on définit l'émergence et sur les problèmes des émergents, surtout par rapport au développement humain.

Afin d'en arriver à tirer certaines conclusions sur le BRICS et le titre questionnable « d'émergent » de l'Afrique du Sud, ce travail est divisé en trois sections principales. La première section vise à donner un aperçu du BRICS. À la suite d'un bref historique du groupe, quatre des cinq membres du groupe seront comparés, alors que l'Afrique du Sud sera étudiée plus en détails dans la seconde section. La dernière partie de la section analyse les objectifs et les capacités du BRICS. La deuxième section porte spécifiquement sur l'Afrique du Sud. Après une revue du système d'apartheid dont le pays s'est sorti il y a maintenant vingt ans, un portrait de la situation économique et sociale actuelle du pays est dressé. La troisième et dernière section traite de la place de l'Afrique du Sud au sein du BRICS. Elle cherche à voir si l'on peut réellement qualifier l'Afrique du Sud d'émergent et analyse les différentes raisons ayant menées à son adhésion au BRICS. Pour conclure la section, j'illustre ce que le cas de l'Afrique du Sud nous apprend sur le BRICS.

2. Les BRICS

2.1. L'émergence

On parle de plus en plus d'émergence, mais comment définit-on l'émergence et quels sont ces pays émergents? En effet, les pays dits « émergents » se retrouvent dans les quatre catégories de revenu de la Banque Mondiale; faible (Inde, Vietnam), intermédiaire inférieur (Brésil, Chine), intermédiaire supérieur (Mexique, Russie, Afrique du Sud), haut revenu (Corée du Sud, Israël) (Gabas & Losch, 2008).

En fait, il n'y a pas de définition unique et universelle de ce qu'est l'émergence. Le terme reflète plutôt le dynamisme et la rapidité des changements s'opérant au sein des pays. La littérature recèle des critères différents pour qualifier d'émergent un pays; certaines définitions étant plus ou moins larges, plus économiques ou géopolitiques. De par l'utilisation extensive du terme par les institutions financières, les critères d'émergence semblent d'abord économiques; la croissance du PIB, la capitalisation boursière, le PIB par habitant, les conditions de l'environnement macro-économique, la taille du marché et de ses entreprises, le degré de liquidité de l'économie, le niveau de corruption sont des aspects que l'on retrouve souvent pour définir l'émergence (Gabas & Losch, 2008). Le Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CÉPII) définit les émergents en deux temps : l'ouverture économique et la croissance des agrégats macroéconomiques en premier lieu, la diversification et la croissance des exportations vers les pays développés en second lieu (Gabas & Losch, 2008). Une vision peut-être davantage géopolitique des émergents existe aussi. En effet, certains définissent l'émergence en opposition à l'hégémonie occidentale; les émergents étant en mesure de modifier l'ordre mondial (Degans, 2013). Cette deuxième définition est pertinente puisqu'elle tient compte du rôle potentiel que les émergents sont, ou seront, en mesure de jouer dans leur relations, et celles du Sud en général, avec les pays industrialisés. Rassemblant vingt des plus grandes économies du monde, le G20, même si le groupe reste à définir, est le produit du poids économique et politique accru

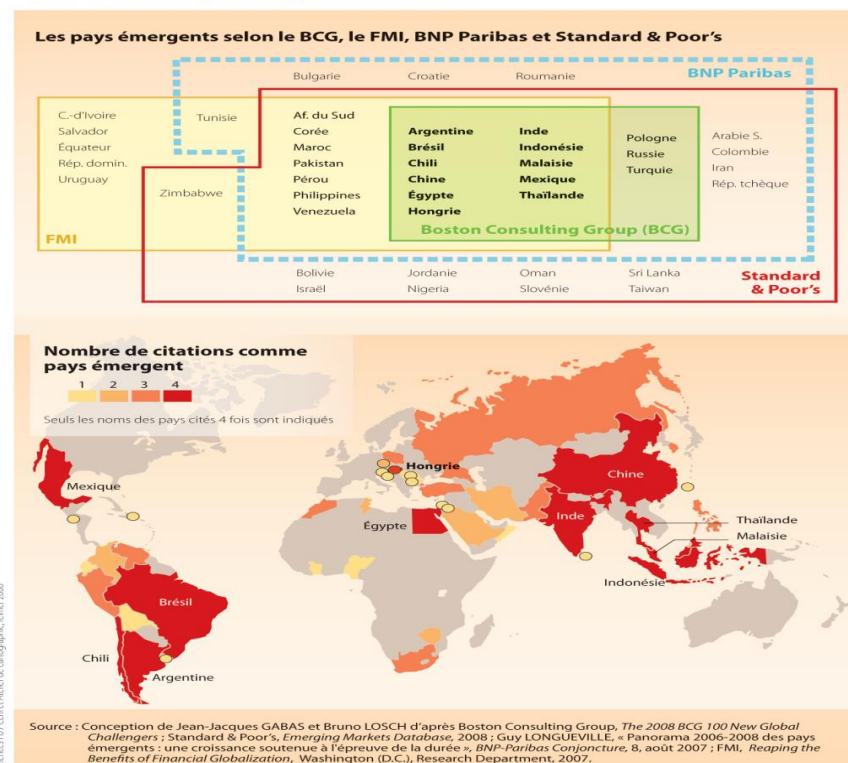
des pays émergents, qu'il est maintenant difficile d'ignorer dans les dialogues internationaux, plus particulièrement ceux portant sur l'économie globale.

Les principaux pays émergents, les plus fréquemment mentionnés et en plein cœur des relations Nord-Sud changeantes, sont la Chine, l'Inde, le Brésil, l'Afrique du Sud (qui, avec la Russie, forment le BRICS), mais aussi, en Amérique latine, le Mexique, l'Argentine, le Chili, la Colombie et en Asie, l'Indonésie, la Malaisie, Singapour, la Corée du Sud, Taïwan voire la Thaïlande et le Vietnam. Outre le BRICS, on peut aussi penser au groupe des *Next Eleven* (N11), qui regroupe les prochaines économies émergentes selon Goldman Sachs et qui fait référence au Bangladesh, à l'Égypte, à l'Indonésie, à l'Iran, au Mexique, au Nigéria, au Pakistan, aux Philippines, à la Turquie, à la Corée du Sud et au Vietnam. Ces pays considérés émergents, on le constate, sont variés et correspondent en ce sens aux divers critères utilisés pour définir l'émergence (Figure 2).

Figure 2. Pays émergents

Source : Gabas et Losch, 2008

figure 10 : Les pays émergents vus par ...



2.2. Le groupe des BRICS

La première partie de cette section visait principalement à dresser un portrait général des nouvelles dynamiques se dessinant et des acteurs émergents au Sud. On constate que la situation n'est pas complètement noire ou complètement blanche. En bref, elle ne se résume pas à un glissement évident du pouvoir vers le Sud même si ce dernier est en quelque sorte devenu le moteur de croissance mondiale; le Nord conserve tout de même son rôle prédominant et le pouvoir décisionnel en matière de gouvernance globale. Dans ce contexte, un groupe d'émergents mérite tout de même une attention particulière. Le « BRICS », forme un bloc dont l'importance économique est difficile à ignorer. Selon Golden-Sachs, le groupe, avec la Chine en avant-plan, pourrait représenter environ 40% du produit national brut (PNB) mondial d'ici 2050 (Escobar, 2012). Il faut aussi mentionner que le groupe abrite près de la moitié de la population mondiale, qu'il représente 20% de la surface de la planète et qu'environ 55% de la croissance mondiale entre 2009 et 2012 lui était due (Beghin, 2013); ce qui illustre son importance économique, mais explique aussi pourquoi le BRICS perçoit qu'il mérite plus d'influence. D'où vient ce groupe, quelles sont ses positions et ses capacités sur la scène mondiale et quels sont les intérêts communs des membres?

2.2.1. Le BRICS, de concept abstrait à une idée concrète

C'est en 2001 que le terme « BRIC » est utilisé pour la première fois. Jim O'Neill, économiste pour Goldman Sachs, l'utilise dans son rapport « Building better global economic BRICs » pour conceptualiser un nouveau bloc de puissances émergentes; sans l'Afrique du Sud à ce moment (Goldman Sachs, 2001). Il ne s'agit, au départ, que d'un terme financier servant à identifier les tendances dans l'économie globale et ainsi informer les investissements. En 2006 par contre, les ministres des affaires étrangères des quatre pays se rencontrent de façon informelle à la demande de la Russie et entament les discussions en vue d'une institutionnalisation du groupe (Hounshell, 2011a). Le premier Sommet du BRIC a lieu en 2009 en Russie. Le BRIC devient alors plus qu'un concept abstrait, il forme un club

politique visant à représenter les pays du Sud et symboliser l'émergence, autant politique qu'économique, de ses membres (Hounshell, 2011b). Depuis, un Sommet annuel est tenu, le plus récent ayant eu lieu en juillet 2014 au Brésil. À l'invitation de la Chine, l'Afrique du Sud a accédé au groupe en décembre 2010 (Hounshell, 2011a), remplaçant l'acronyme BRIC par BRICS; le cinquième Sommet s'est d'ailleurs tenu à Durban, en Afrique du Sud, en mars 2013.

Essentiellement, le groupe demande un ordre mondial plus équilibré et multipolaire, qui inclut une place plus grande aux pays du Sud, particulièrement ceux du BRICS. Le BRICS souhaite agir en tant que nouveau forum traitant des problèmes globaux et ayant une influence sur les règles du jeu. Il cherche à renégocier le système d'intégration économique et le commerce international sans toutefois les remettre fondamentalement en question, c'est-à-dire que la libéralisation de leurs économies doit, entre autres, se faire de façon graduelle avec un certain contrôle (Beaudet, 2009). Deux objectifs plus précis semblent ressortir du regroupement des pays du BRICS. Le premier est d'accroître leur participation et leur influence dans les décisions économiques et politiques du monde. En ce sens, les pays membres cherchent à être actifs dans les organisations multilatérales, dans les institutions financières internationales, ainsi qu'au sein du Conseil de sécurité de l'ONU (Beghin, 2013). Le deuxième est de réduire leur dépendance face aux marchés du Nord. Entre autres, en misant sur les relations Sud-Sud pour diversifier les sources de commerce (Beaudet, 2009), en accroissant les liens régionaux (surtout en Amérique latine), en créant des fonds de réserves, en établissant une banque de développement et en utilisant les monnaies locales pour le commerce, qui sont perçues comme autant de mesures par les pays du BRICS pour accroître leur indépendance (Beghin, 2013).

2.2.2. Un ensemble diversifié

Pour bien comprendre le BRICS en tant que groupe, il importe de passer en revue ses membres afin de saisir quels sont les facteurs qui les rassemblent, mais aussi ceux qui les différencient. Cette sous-section

traite du Brésil, de la Russie, de l'Inde et de la Chine; l'Afrique du Sud fait, dans ce travail, l'objet d'une attention particulière et nécessite en ce sens une section distincte.

Le Brésil, avec une population d'environ 200 millions d'habitants et un PIB de 2,25 billions de dollars est considéré comme un pays à revenu intermédiaire supérieur et est la plus grande économie d'Amérique du Sud (Banque mondiale, 2014a). Au cours des dernières années, la « classe moyenne »¹ s'est élargie et depuis 2005, plus de 40 millions de personnes se sont ajoutées à la classe des petits bourgeois consommateurs (Escobar, 2012). Selon la Banque mondiale (2014b), le cadre macroéconomique du pays est solide et durable à moyen terme malgré certaines vulnérabilités aux chocs externes, entre autres. Par contre, la situation économique du pays est incertaine, d'une croissance de 7,5% en 2010, cette dernière n'était que de 2,7% en 2011 et de 0,9% en 2012 (Banque mondiale, 2014a). Le Brésil a réussi à moderniser sa production au cours des années 90, mais de façon insuffisante; le pays étant toujours dépendant des prix des matières premières (Salama, 2014a). Les produits miniers et les produits agricoles sont à la base des exportations du pays. Salama (2014a) parle en fait d'une « reprimarisation » de l'économie brésilienne, qui exporte de plus en plus de produits primaires, au détriment d'une production à valeur ajoutée supérieure. De plus, malgré la croissance, le niveau d'inégalités reste élevé au Brésil (Banque mondiale, 2014b). Politiquement, le pays, depuis les années 1990 et 2000, remet en question l'ordre mondial en prônant l'inclusion globale et la justice distributive. Le pays a acquis un certain *soft power* et tente d'utiliser son influence pour réformer la gouvernance globale sans toutefois adopter une position anti-occidentale (Ünay 2013). La corruption et la mauvaise gestion restent par contre omniprésentes et contribuent aussi à la vulnérabilité du Brésil (Escobar 2012).

¹ La définition de la classe moyenne est problématique au Brésil. Selon le gouvernement, elle représentait plus de 50% de la population en 2007 alors que selon la Banque interaméricaine de développement, elle ne représentait que le quart de celle-ci (Salama, 2014a). Par contre, cela ne remet pas en question l'expansion de la classe moyenne.

La Russie n'est pas un pays émergent dans le sens conventionnel du terme. À la suite de la chute du mur de Berlin, le pays en est à rétablir les conditions internes nécessaires à sa réémergence en tant que puissance; il fait plutôt preuve de patience que d'agressivité, quoique la crise ukrainienne vienne quelque peu brouiller les cartes. Vladimir Poutine, au pouvoir depuis 1999, consolide son pouvoir en concentrant le processus décisionnel autour de la présidence (MacFarlane, 2006). Le pays a une population de plus de 140 millions d'habitants et un PIB dépassant les 2 billions de dollars. Sa performance économique est par contre faible et en baisse; d'une croissance de 4,5% en 2010, elle n'était que de 1,3% en 2013 et la Banque Mondiale prévoit qu'elle sera de 0,5% en 2014 (Banque mondiale, 2014a). En fait, la Russie a des difficultés à moderniser son économie et la situation sociale du pays, à l'extérieur des grands centres, se détériore (Escobar 2012). Le pays dépend en grande partie de ses exportations d'énergie et de technologies militaires (Ünay 2013). En ce sens, un rapprochement stratégique avec la Chine est important, cette dernière étant en manque de ressources naturelles et d'armements. D'un côté, il est important pour la Russie de former des alliances économiques, de l'autre, le pays perçoit le groupe des BRICS comme un moyen de retrouver un rôle prédominant sur la scène mondiale (Ünay 2013). Elle est donc un des plus importants promoteurs du regroupement des BRICS.

La population de l'Inde dépasse largement celle des deux pays précédents, 1,252 milliard en 2013 et une croissance démographique élevée, et son PIB est de 1,877 billions de dollars (Banque mondiale, 2014c). Malgré une croissance rapide au cours des dernières années, la crise a fortement affecté l'Inde, révélant ainsi ses faiblesses. En premier lieu, les emplois manufacturiers ne croissent que peu. L'Inde a misé sur des emplois qualifiés dans les secteurs des services délocalisés, qui ne peuvent absorber la main-d'œuvre peu qualifiée (Husson 2013) et qui sont plutôt à forte intensité capitalistique (Salama, 2014b). En second lieu, l'Inde connaît une faible croissance de sa productivité puisque beaucoup d'emplois au pays sont des emplois de survie dont le niveau de productivité est faible. À cela s'ajoutent un manque d'infrastructures, le manque d'éducation de la population, l'importance des déficits et un niveau

relativement bas d'investissements étrangers (Salama, 2014b). En tant que plus grande démocratie au monde (en termes de population), certains caractérisent l'Inde de « chaos ». Des réformes structurelles ainsi que changements dans les institutions publiques sont nécessaires (Escobar, 2012). Les inégalités sont également un problème important. Plus de 400 millions de personnes vivent sous le seuil de la pauvreté selon la Banque mondiale et plusieurs de ceux ayant récemment quitté l'état de pauvreté sont toujours vulnérables. De plus, les iniquités entre les régions, les castes et les genres sont prédominantes (Banque mondiale, 2014d). L'Inde est donc un élément majeur de l'économie globale, mais des problèmes internes entravent son développement.

La Chine, avec sa population de plus de 1,3 milliards d'individus et un PIB dépassant les 9 billions de dollars, fait figure de leader au sein du BRICS, qu'elle utilise afin de susciter des changements dans l'ordre mondial, sans toutefois directement défier les États-Unis (Ünay, 2013). C'est aussi principalement la Chine qui est à la base des changements de dynamiques cités plus haut; ses exportations ont été multipliées par neuf entre 1995 et 2008 (Husson, 2013), le pays a contribué à plus de 70% de la croissance du commerce international entre 2005 et 2010, et son PIB per capita est passé de 220 dollars en 1980 à 4930 dollars en 2011 (Salama, 2014b). Aussi, les taux de pauvreté ont été réduits de manière significative – le taux de pauvreté sous les 1,25\$ par jour est passé de 60% en 1990 à 13% en 2011 (World dataBank, 2014) et le pays a été en mesure de grimper au sein des chaînes de valeur mondiales, exportant des produits de plus grande valeur (Husson, 2013). Son modèle de développement est pourtant particulier puisqu'il ne correspond pas aux recommandations du Consensus de Washington. En effet, la politique industrielle chinoise est basée sur les entreprises d'État et une ouverture maîtrisée aux capitaux étrangers (Husson, 2013) et non pas sur une libéralisation généralisée; l'État oriente et élabore les grandes priorités industrielles qui influenceront les décisions d'affaires dans les secteurs public et privés. Salama, dans son article sur les économies émergentes, identifie trois caractéristiques propres au modèle : la capacité de contrôle de l'État central avec les

provinces, la concentration politique et la croissance économique élevée qui légitime le régime autoritaire chinois (Salama, 2014b). Malgré les succès, les inégalités progressent rapidement en Chine et le modèle semble déséquilibré à bien des égards, ce qui limite de plus en plus la croissance chinoise. En premier lieu, la consommation privée ne représentait que 35% du PIB chinois en 2011, par rapport à 49% en 1990 (Salama, 2014a), ce qui signifie que son marché intérieur est relativement limité (Husson, 2013). Le gouvernement chinois tente de recentrer son économie autour de son marché intérieur afin de réduire les inégalités croissantes, mais cette transition s'avère difficile et restreint la croissance et la stabilité (Salama, 2014b). L'environnement économique externe non-favorable, des investissements trop élevés, des conflits sociaux s'aggravant, une gouvernance manquant de transparence et le vieillissement des populations sont d'autres facteurs qui contribuent au déséquilibre du modèle chinois et à un ralentissement de son économie (Salama, 2014b). De surcroît, les contradictions grandissantes entre les intérêts des différents acteurs en Chine rendront les problèmes difficiles à résoudre (Salama, 2014a). Bref, la Chine, acteur principal des changements économiques globaux et moteur de la croissance mondiale au cours des dernières années, semble se fatiguer.

Les quatre membres originaux du BRICS ont certes un poids économique non-négligeable sur la scène mondiale, la Chine clairement en tête. Par contre, il semble que leurs situations soient distinctes, ce qui peut influencer leur cohérence en tant que groupe puisque leurs intérêts diffèrent. De plus, plusieurs défis font entrave à leur développement futur; les inégalités croissantes et les tensions sociales qui en découlent seront des facteurs majeurs auxquels ces pays doivent s'attarder à court terme.

2.3. Analyse du groupe; homogénéité et impacts potentiels

Cette sous-section analyse le groupe afin d'observer ce qui les rapproche et les divise, et de mieux prédire les impacts potentiels du BRICS.

Les membres du BRICS ont certes des caractéristiques communes. Premièrement, les pays sont considérés comme dominants dans leurs régions respectives; malgré que ça ne soit pas clair dans le cas de l'Inde, qui évolue dans l'espace géographique de la Chine. Deuxièmement, leur croissance économique est relativement forte, ce qui est discutable dans certains cas dont l'Afrique du Sud, et ils sont dotés de marchés intérieurs larges. Finalement, ce sont des pays définis comme étant « en développement », qui remettent en question la domination de l'occident (Ünay, 2013). En ce sens, le bloc tente d'utiliser son poids pour influencer à son avantage la gouvernance économique globale et ses institutions telles que l'ONU, la Banque mondiale (BM), le Fonds monétaire international (FMI) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Au-delà de ces caractéristiques communes, les BRICS font aussi face à des défis de développement similaires (Shabodien, 2013); la pauvreté, le chômage et les inégalités sont des obstacles importants au développement inclusif. En fait, Salama (2014b) estime que ce qui rassemble les membres du BRICS sont les inégalités de revenus élevées, l'importance du secteur informel dans les économies, de grands écarts de productivité entre les entreprises, et une gouvernance opaque et minée par la corruption. Les similitudes entre les pays du BRICS semblent donc limitées, quoique l'idée partagée par ceux-ci de remettre en question l'ordre mondial puisse permettre des initiatives organisées menant à des changements.

Économiquement, les taux de croissance des membres diffèrent significativement. La Chine et l'Inde connaissent depuis plusieurs années des taux de croissances élevés, entre 9% et 10%, alors que le Brésil, la Russie et l'Afrique voient leur PIB croître à un rythme beaucoup plus faible (entre 2% et 5%) et de façon moins régulière (Salama, 2014b). La balance commerciale du Brésil, de la Chine et de la Russie est positive, contrairement aux deux autres (Ünay, 2013). Le tableau 1 compare les membres du BRICS selon différents indicateurs économiques.

Tableau 1. Comparaison des BRICS

Source : World dataBank, 2014

2012						
	Croissance du PIB (% annuel)	PIB (\$ US courants) (million de \$)	PIB par habitant (\$ US constants de 2005)	Exportations de biens et de services (% du PIB)	Importations de biens et de services (% du PIB)	Investissements étrangers directs, entrées nettes (% du PIB)
Brésil	1,0	2 248 781	5 730,2	12,6	14,0	3,4
Russie	3,4	2 017 471	6 848,7	29,6	22,3	2,5
Inde	4,7	1 858 745	1 123,2	24,0	30,7	1,3
Chine	7,7	8 229 490	3 344,5	27,3	24,5	3,6
Afrique du Sud	2,5	382 338	5 885,2	29,9	31,8	1,2

Les pays sont aussi dans des situations différentes en ce qui concerne leurs exportations. Alors que la Chine exporte des produits manufacturés et que l'Inde se spécialise plutôt dans l'exportation de services, le Brésil, l'Afrique du Sud et la Russie basent de plus en plus leur commerce extérieur sur l'exportation de produits primaires (Salama, 2014b), à faible valeur ajoutée. Aussi, la coopération économique entre les membres est faible et une compétition intra-bloc existe. Entre autres, à mesure que la Chine accroît ses liens commerciaux avec le Brésil, l'Amérique du Sud en général, et l'Afrique, elle fait concurrence aux secteurs domestiques de ceux-ci et contribue à leur désindustrialisation (Beghin, 2013). On peut aussi mentionner la compétition entre la Chine et le Brésil pour les ressources en Afrique, la relation tendue entre l'Inde et la Chine, et l'absence d'accords de libre-échange entre les membres (van Agtmael, 2012). Politiquement, le Brésil, l'Inde et l'Afrique du Sud ont des régimes politiques basés sur la démocratie libérale, alors que la Chine et la Russie ont plutôt des États autoritaires (Ünay, 2013). Socialement, la démographie de l'Inde et de la Chine ne se compare pas à celle des trois autres membres, les taux d'urbanisation sont relativement plus faibles en Inde et en

Chine, et la violence est plus présente en Afrique du Sud, au Brésil et en Russie malgré l'augmentation de celle-ci en Chine et en Inde (Salama, 2014b).

Nonobstant les similitudes entre les pays membres du BRICS, force est de constater que ceux-ci sont aussi fondamentalement différents et que leur association est potentiellement trop hétéroclite pour une coopération menant à une influence significative.

En fait, selon Sadik Ünay (2013), le BRICS n'a actuellement pas la capacité ni l'intention d'être le noyau d'une communauté politique ou de sécurité, mais devrait plutôt être perçu comme ayant la capacité d'instiguer des changements dans la gouvernance économique globale :

Given the myriad factors signaling political and economic differentiation among its member states, it would not be wise to portray the BRICS as the nucleus of a future political or security community. Instead, an alternative approach to the main rationale and function of the BRICS initiative should adopt a more limited perspective, focusing on the cumulative impact and vision of the group to trigger gradual transformation in the global political economy by instituting an international regime.

En ce sens, on constate que les efforts du BRICS semblent être concentrés autour de la réforme des institutions économiques internationales et de la défense des intérêts du Sud global. Besada, Tok et Winters (2013) l'illustrent bien lorsqu'ils mentionnent que le BRICS ne forme pas un bloc cohérent, mais qu'ils ont l'objectif commun de réformer les institutions internationales pour que les pays émergents y soient mieux représentés. Les membres du BRICS visent à encourager un environnement multipolaire, coordonner leur positions pour être à même de mieux négocier avec l'occident, aider les autres pays en développement et réduire la dépendance face au Nord (Ünay, 2013). Malgré les tensions géopolitiques des membres, la coopération économique est donc possible et avantageuse dans un contexte de mondialisation et d'interdépendance. Plus concrètement, quel est l'effet du BRICS sur la scène mondiale et quels sont ses accomplissements?

Pour l'instant, l'initiative la plus significative du groupe est la création d'une banque de développement, la *BRICS Development Bank*, lors de leur sixième Sommet en juillet 2014 au Brésil et ayant pour but de concurrencer, ou du moins compléter, les institutions de Bretton Woods. Deux institutions ont été établies, la *New Development Bank*, avec un fonds de 50 milliard de dollars et se comparant à la Banque mondiale, et le *Contingency Reserves Arrangement*, avec un fonds de 100 milliards de dollars et visant à jouer le rôle du Fonds monétaire international (Yew, 2014). Il s'agit ici d'un succès politique pour le BRICS, qui démontre ainsi sa capacité d'action et qui remet concrètement en question le système économique global établi. Sans avoir les capacités ni l'influence financière et intellectuelle de la Banque mondiale ou du FMI, la création de ces institutions illustre que les membres sont en mesure de discuter et d'en arriver à des ententes d'une certaine ampleur, malgré leurs différences évidentes. Certains sont par contre inquiets de l'approche qui sera adoptée par la Banque du BRICS. En premier lieu, si celle-ci ne fait que répliquer aux politiques de la Banque Mondiale, elle ne répondra pas aux attentes de ceux qui croient que la Banque mondiale n'a pas réussi à améliorer la situation des pauvres. En second lieu, si elle se concentre principalement sur les projets d'infrastructures, ce type modèle a déjà été utilisé par la Banque mondiale et n'a pas été en mesure d'aborder les problèmes sociaux, environnementaux et économiques de ceux qu'elle visait à aider (Ünay, 2013). Considérant qu'il s'agit d'une initiative récente, il sera intéressant de constater, dans un avenir rapproché, l'approche que la *BRICS Bank* adoptera et les projets qu'elle financera. Plus modestement, le BRICS a aussi été en mesure d'accroître la proportion de voix pour les pays en développement au sein de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international; 5% des voix a été redistribué au FMI et 3% à la BM (Ünay, 2013); sans toutefois fondamentalement modifier la structure de pouvoir des institutions. En ce qui concerne le BRICS en tant que défenseurs des pays en développement, on peut aussi se demander si les intérêts de ces derniers sont réellement pris en compte. L'exemple du continent africain, où la Chine et le Brésil tentent

d'accéder au maximum de ressources naturelles possibles, est probant et l'on peut s'interroger sur les bénéfices que les Africains en retireront (Beghin, 2013).

Pour terminer, il est pertinent de se pencher sur les efforts du BRICS en regard au paradigme néolibéral, école de pensée faisant la promotion d'un système basé sur les marchés, de la privatisation et du libre-échange, qui domine actuellement la gouvernance économique globale. Tel qu'indiqué dans la section précédente, il semble que, malgré une rhétorique questionnant le modèle libéral, le BRICS perpétue les structures de celui-ci (Bond, 2013c); on assisterait donc à une redistribution du pouvoir et de l'influence sur la scène mondiale, sans que l'ordre global ne soit profondément transformé (Ünay, 2013); redistribution du pouvoir par le poids accru que ces pays jouent sur la scène mondiale, mais pas de changement fondamental de l'ordre global puisque, d'un côté, les pays du G7 occupent toujours la place centrale dans l'économie mondiale et de l'autre, les fondements du capitalisme ne sont pas remis en question. Tel que Régnier (2014) le mentionne dans son article « Pays émergents – Mythe ou réalité », « la priorité des BRICS est de copier, rattraper et éventuellement dépasser la Triade et négocier un espace géo-éco et géopolitique plus important dans la gouvernance globale. [...] Mais pour l'instant, les pays émergents semblent enfilet les mêmes habits que les pays industrialisés ». Il ne faut pas oublier qu'une des prémisses utilisée par Jim O'Neill et donnant naissance au terme « BRIC » était basée sur la part du commerce international que ces pays accapareraient. Pourtant, malgré l'adhésion des membres aux principes fondamentaux du capitalisme, force est de constater qu'ils reprennent aussi certains éléments interventionnistes des politiques keynésiennes. Tel qu'indiqué plus haut, l'État chinois, par exemple, est impliqué dans la planification et le contrôle de certains aspects de l'économie chinoise et la plupart des grands pays en émergence utilisent un mix de politiques libérales et interventionnistes (Chang, 2008). Au niveau commercial, on constate de plus que la position des membres du groupe (en excluant la Russie) à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), sans dire qu'elle soit totalement harmonisée, remet en question certains principes de celle-ci; particulièrement en ce qui a trait au

développement et à la flexibilité accordée aux pays en développement en terme de libéralisation du commerce. Ils agissent ainsi en contrepoids aux pays du Nord tels que les États-Unis, l'Union Européenne, le Japon et le Canada; en faisant tout de même la promotion d'un commerce global plus libre (Purugganan, Jafri, & Solon, 2014). Par exemple, les pays du BRICS ont poussé pour que le *Doha Round* à l'OMC aborde en premier lieu les problèmes de développement des pays en développement et permette à ceux-ci de conserver certaines mesures « protectionnistes », alors que les pays développés cherchaient des engagements pour une libéralisation accrue (Purugganan, Jafri, & Solon, 2014). Il n'est donc pas clair quel impact aura le BRICS sur l'OMC entre autres, mais aussi sur les rapports Sud-Sud et Nord-Sud. Le groupe apportera-t-il des réformes profondes pour un commerce plus « équitable », ou reproduira-t-il un modèle où certains, la Chine par exemple, dominent au détriment des plus faibles? Pour l'instant, le BRICS souhaite réformer en surface l'ordre global, mais en termes de principes fondamentaux, le BRICS fait plutôt la promotion du statu quo. Les problèmes économiques et sociaux qui affectent les pays membres sont aussi des obstacles potentiels à leur développement futur. Il est donc possible que leur poids sur la scène mondiale soit réduit dans le futur, nous y reviendrons dans la dernière section après avoir traité de l'Afrique du Sud.

2.4. Conclusion

Quoique l'émergence soit un concept difficile à définir clairement, on ne peut ignorer le fait que certains pays du Sud prennent une place de plus en plus importante dans l'économie globale. Parmi ceux-ci, les BRICS tentent en quelque sorte de faire contrepoids au G7 et d'accroître leur influence sur la scène mondiale. En comparant les membres du groupe, on constate par contre que ceux-ci sont fondamentalement différents. Malgré la création de la *BRICS Bank* lors du dernier Sommet du groupe, beaucoup de questions subsistent par rapport aux capacités de celui-ci et à l'impact qu'il aura sur la gouvernance économique globale et les rapports Nord-Sud et Sud-Sud. À première vue, le BRICS est un groupe récent méritant notre attention. D'un côté, son poids économique s'accroît et ses membres

jouent un rôle de plus en plus important dans l'économie globale en tant que représentants du Sud. D'un autre côté, les différences entre les membres sont majeures et plusieurs menaces existent par rapport à leur développement. De plus, les inégalités Nord-Sud, malgré une certaine convergence, persistent et le Nord domine toujours le système économique global. Dans ce contexte, la prochaine section traite plus particulièrement du dernier membre admis au sein du groupe, l'Afrique du Sud.

3. L’Afrique du Sud

Tel qu’indiqué dans la section précédente, l’Afrique du Sud est le plus récent membre du BRICS, ayant été accepté en décembre 2010. Cette inclusion au sein du groupe des pays émergents, considérés comme les plus importants, pourrait donc indiquer que l’Afrique du Sud est en émergence et jouit d’une situation favorable. En effet, le FMI, BNP Paribas et Standard & Poor’s ont tous inclus le pays dans leurs listes des pays en émergence (Figure 2).

Cette section se penche sur la situation économique, politique et sociale de l’Afrique du Sud afin de déterminer si elle émerge et selon quels critères. À première vue, le pays semble effectivement en émergence d’un point de vue « investisseur », le pays bénéficiant d’un système administratif, juridique et financier bien établi. Son développement économique et social entraîne par contre certains questionnements et doutes; surtout quant à la viabilité de son modèle de développement. La première sous-section fait un retour sur la période d’apartheid. La seconde dresse un portrait de la situation actuelle et la troisième tente d’expliquer cette situation.

3.1. Contexte historique – Apartheid

L’histoire récente de l’Afrique du Sud est unique. Le pays est sorti, il y a vingt ans, du système d’apartheid, qui a perduré durant près de cinq décennies et qui résultait d’une période coloniale de plus de 300 ans. Tenir compte de cette période est nécessaire pour comprendre la situation actuelle de l’Afrique du Sud puisque l’apartheid a laissé des marques ayant encore un impact de nos jours.

Grossièrement, l’apartheid est un système politico-économique structuré autour de la ségrégation et la discrimination politique et économique des groupes non-blancs (« Apartheid », 2014). Dans le langage officiel de l’État depuis 1948, c’était la politique dite de « développement séparé des populations» (Fritscher, 2013). C’est en 1948 qu’est institutionnalisé l’apartheid, alors que le gouvernement du *Afrikaner National Party* émet des lois touchant à plusieurs aspects de la vie sociale afin d’étendre la

séparation raciale en Afrique du Sud et maintenir la domination blanche. Ces politiques peuvent être séparées en deux branches : « le petit apartheid », des mesures plutôt symboliques consistant en la limitation des contacts entre les Blancs et les non-Blancs, entre autres par la ségrégation dans les endroits publics et le transport public (Fritscher, 2013), et le « Grand apartheid », qui prit forme dans les années 60 et 70 pour assurer aux élites blanches le contrôle du territoire et des ressources et qui définit des zones géographiques ethniquement déterminées (Fritscher, 2013). Ainsi, des bantoustans (*homelands*), sortes d'États pseudo-indépendants au sein de l'Afrique du Sud, furent créés pour les populations noires, déplacées et rejetées des zones maintenant admises aux Blancs seulement (Figure 3).

Figure 3. Bantoustans sud-africains avant 1994

Source : Rivière, 2008



Les Africains ainsi déplacés perdaient leur citoyenneté sud-africaine et devenaient citoyens du bantoustan. On constate aussi que les villes, de par le *Group Areas Act* de 1950, sont racialement divisées, favorisant ainsi les Blancs:

“White residential areas, generally situated in more-favourable localities (environmentally pleasing or close to the city centre), occupied most of the urban space, while other sectors and peripheral localities were set aside for non-whites; many of these latter areas were initially devoted to segregated public-housing estates called ‘townships’” (Cobbing, 2014)

Pour comprendre les causes et les objectifs de l’institutionnalisation de l’apartheid et de ses politiques, il importe de remonter aux origines du système. Une forme de système d’apartheid, c’est-à-dire la polarisation systématique du pays et la discrimination raciale, remonte à la fin du 19^e siècle alors que la découverte d’or et de diamants accroît l’importance économique de l’Afrique du Sud pour la métropole britannique. Selon Marais (2011), c’est l’exploitation minière qui façonnera dès lors l’histoire sud-africaine puisqu’elle deviendra centrale à l’économie du pays et le restera pour le prochain siècle. En premier lieu, l’industrie minière attire les travailleurs européens qualifiés, augmentant ainsi le nombre de colons blancs. En second lieu, cette même industrie requiert une main d’œuvre non-qualifiée et bon marché; ce que les Africain procureront. On constate déjà que la séparation raciale s’établit; d’autant plus que des mesures seront mises en place pour réguler et assurer cet approvisionnement en main d’œuvre dont l’industrie a besoin (Marais, 2011). Trois besoins caractériseront l’industrie minière : un besoin de capital pour financer les mines, un besoin de main d’œuvre bon marché et un besoin d’énergie à bas prix. Ce sont ces critères qui mèneront à la division raciale et à l’émergence du *minerals-energy complex* (MEC), qui sera abordé plus en détails ultérieurement. Plus pertinent à l’explication de la discrimination raciale est l’exploitation nécessaire d’une main-d’œuvre bon marché, contrôlée et abondante et qui mènera à l’émergence d’une classe blanche contrôlant les sphères politique, administrative et économique du pays et d’une classe africaine noire dominée et marginalisée par le

système. Lorsque le *National Party* prend le pouvoir en 1948, les politiques de l'apartheid mises en place par ce dernier ne constituent donc pas réellement une rupture, mais plutôt une continuité en ce sens que cette marginalisation répond aux besoins de main-d'œuvre du capital. En effet, le développement du pays était toujours basé, dans les années 40, sur la disponibilité d'un bassin de main-d'œuvre bien contrôlé, au profit, cette fois des Afrikaners. Tel que O'Meara (1983) le décrit : « *apartheid was designed to secure labour for all capitals* ». Bref, pour comprendre les mesures établies durant l'apartheid, il faut comprendre que le bon fonctionnement de l'économie sud-africaine dépendait de la discrimination raciale et de la marginalisation des Africains noirs, qui constituaient un bassin de main d'œuvre non-qualifiée et bon marché disponible à l'industrie (industrie minière en particulier). Il faut aussi mentionner que la communauté internationale, plus particulièrement les pays occidentaux tels que les États-Unis, la France et le Royaume-Uni, ont toléré jusqu'à la fin des années 80 le système d'apartheid. Deux raisons principales expliquent leur position. En premier lieu, l'Afrique du Sud était un important exportateur de produits miniers tels que l'or et l'uranium. Les pays industrialisés avaient donc intérêt à conserver de bonnes relations avec le gouvernement du *National Party* afin d'assurer leur approvisionnement (Borstelmann, 1993). En second lieu, l'apartheid se déroulait dans un contexte de guerre froide. En ce sens, les États-Unis et leurs alliés tentaient de limiter l'influence de l'U.R.S.S. et de la gauche en général. Le *National Party* adoptait une position clairement anticomuniste et représentait donc un « rempart » contre le communisme en Afrique, gagnant ainsi le support des pays du bloc de l'Ouest (Borstelmann, 1993).

Finalement, les pressions internes, en premier lieu, et internationales, de façon moins importante, devenant de plus en plus fortes, l'apartheid fut aboli au début des années 1990 et les premières élections multiraciales ont lieu en 1994 (Marais, 2011). L'*African National Congress (ANC)*, avec Nelson Mandela à sa tête, prend alors le pouvoir et entame une transition afin de réintégrer les Noirs à la société sud-africaine. Malgré les politiques de l'ANC, la discrimination, la marginalisation et la

ségrégation, dont les Africains noirs ont été victimes durant l'apartheid, ont laissé des marques bien présentes de nos jours. En effet, les populations noires sont toujours significativement défavorisées par rapport aux Sud-Africains blancs. La séparation spatiale de l'apartheid fait aussi en sorte que ceux-ci ont encore accès à des infrastructures de moindre qualité et vivent en général plus loin des centres économiques, créant des obstacles à leur développement économique et social. De plus, la propriété des moyens de production reste dans les mains d'une minorité. La prochaine sous-section dresse un portrait plus détaillé de la situation actuelle et illustre les inégalités importantes qui existent toujours.

3.2. Situation actuelle

Il est pertinent d'entamer cette sous-section en présentant la situation sociale de l'Afrique du Sud afin de donner un aperçu des conditions de vie des habitants. Un survol de la situation économique suit et mène à la dernière sous-section qui analyse l'économie politique de l'Afrique du Sud et tente d'expliquer la situation actuelle du pays.

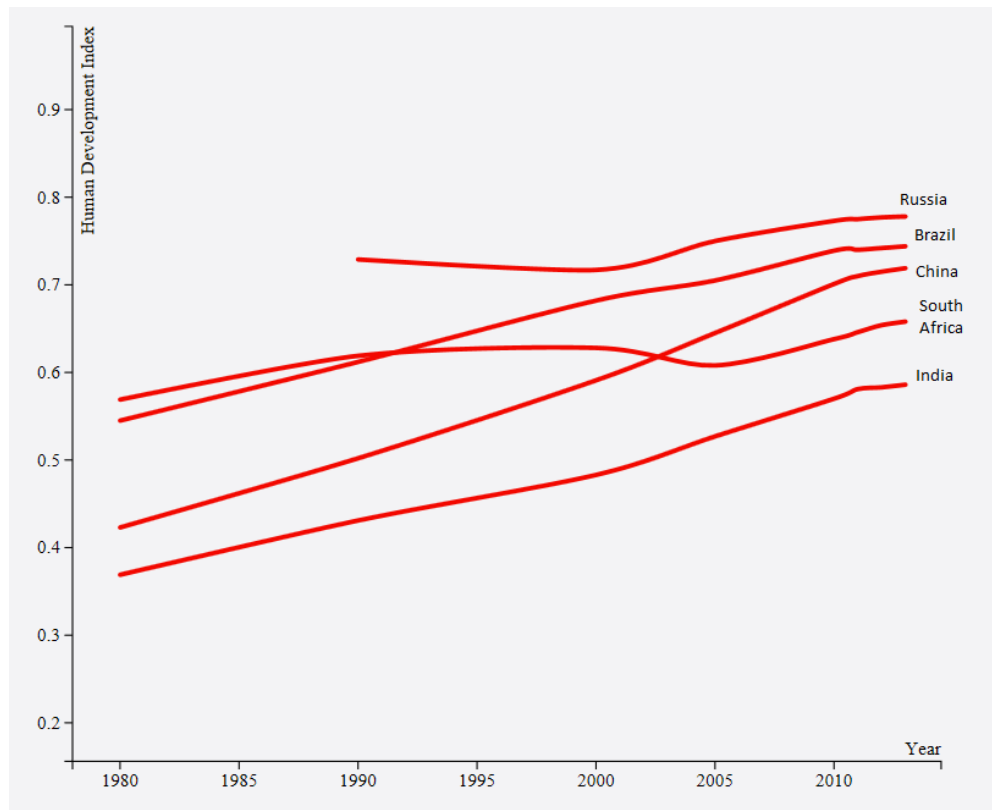
3.2.1. Développement social

L'Afrique du Sud figure relativement mal dans les classements internationaux portant sur le développement humain. En termes de l'indice de développement humain (IDH), qui est basé sur l'espérance de vie, l'éducation et la qualité de vie, l'Afrique du Sud se classe maintenant 118^{ème} sur 187 pays avec un score de 0,658 en 2013 (UNDP, 2014a). Dans un rapport du PNUD datant de 2013 (données 2012), on constate que l'IDH de l'Afrique du Sud (0,629) est bien plus élevé que l'indice moyen de l'Afrique subsaharienne (0,475), mais en deçà de celui du BRICS (0,655). En fait, l'Afrique du Sud se trouve assez loin derrière le Brésil (0,730), la Russie (0,788) et la Chine (0,699) et ne devance que l'Inde (0,554) (UNDP, 2013). De plus, alors que l'IDH de ses partenaires du BRICS tend à s'améliorer significativement, en excluant la Russie, l'indice de l'Afrique du Sud tend plutôt à rester stable (Figure 4). Plus en détails, c'est particulièrement l'espérance de vie qui a joué un rôle négatif sur l'IDH de l'Afrique du Sud avec l'émergence du VIH/SIDA au cours des années 90 (UNDP, 2013). Alors que la situation se

réorbe, l'IDH devrait progresser à un rythme un peu plus soutenu au cours des prochaines années; on le constate déjà depuis 2005. D'un autre côté, l'éducation (en termes d'années à l'école) s'est grandement améliorée à la fin des années 80, ce qui a contribué positivement à l'IDH (UNDP, 2013).

Figure 4. IDH BRICS

Source : United Nations Development Programme, 2014b



La pauvreté est aussi un problème important pour les sud-africains, malgré une amélioration depuis 2000. Le pourcentage de la population vivant avec 2\$ ou moins par jour (PPA) est passé de 43% en 2000 à 31% en 2012, alors que le pourcentage de la population vivant avec 1\$ ou moins par jour (PPA) est passé de 26% à 14%, ce qui est tout de même plus élevé que les taux de pauvreté moyens des pays à revenu intermédiaire élevé (World dataBank, 2014).

L'aspect le plus frappant est par contre l'envergure des inégalités en Afrique du Sud, pays parmi les plus inégaux du monde. Son coefficient de Gini est le second plus élevé au monde. Depuis 2000, il est passé

de 58 pour atteindre 67 en 2007 et diminuer à 63 en 2009 (World dataBank, 2014). La Banque mondiale décrit bien la situation:

« the top decile of the population accounts for 58% of the country's income, while the bottom decile accounts for 0.5% and the bottom half less than eight percent. Land distribution is one of the most unequal in the world, with 55 000 white farmers owning 85% of the agricultural land »
(Banque mondiale, 2014f)

Reconnaissant que l’Afrique du Sud est un pays dont les revenus sont inégalement distribués, il importe de considérer ceux qui sont marginalisés. Les données démontrent clairement que la population noire est désavantagée par rapport aux autres groupes et ce, 20 ans après la fin de l’apartheid. En 2009, 32%, soit près du tiers, des Africains noirs vivaient sous le seuil de pauvreté alimentaire (*food poverty line*) de 305 Rands par mois et 61,9% des Africains noirs vivaient sous la limite supérieure du seuil de pauvreté (*upper-bound poverty line*) de 577 Rands par mois (Statistics South Africa, 2009). En comparaison, seulement 0,6% des Blancs vivaient sous le seuil de pauvreté alimentaire et 1,2% sous la limite supérieure du seuil de pauvreté (tableau 2). En fait, les Noirs représentaient 96,4% de tous ceux vivant sous le seuil de pauvreté alimentaire, en formant 79% de la population totale; les Blancs représentaient 0,2% de ceux vivent sous ce seuil, tout en représentant 9,2% de la population totale (Statistics South Africa, 2009). Il est aussi utile d’analyser la pauvreté par type d’implantation (*settlement types*) afin de décrire les inégalités en Afrique du Sud. Quatre type sont recensés : urbain formel (incluant les *townships*) (*urban formal*), urbain informel (*urban informal*), zones tribales (*traditional areas*), rural formel (*rural formal*). Les zones tribales, ou traditionnelles, majoritairement habitées par des Noirs, sont les plus touchées par la pauvreté; 80% vivaient sous la limite supérieure du seuil de pauvreté et 47,5% sous le seuil de pauvreté alimentaire (Statistics South Africa, 2009). Suivent ceux vivant dans les zones urbaines informelles avec 68,3% sous la limite supérieure du seuil de pauvreté et ceux habitant les zones rurales formelles (63,9%). En comparaison, seulement 31,7% de ceux habitant en zone urbaine formelle

vit sous la limite supérieure du seuil de pauvreté (tableau 3) (Statistics South Africa, 2009). En bref, ces zones, résultat de l'apartheid (zones tribales) et de l'exode rural (urbaine informelle), forment encore des foyers de pauvreté. L'emploi nous en apprend aussi sur les inégalités en Afrique du Sud. Encore là, les Sud-Africains noirs sont les plus marginalisés. En 2009, ils avaient le plus haut taux de chômage en Afrique du Sud à 28,2%, soit plus du double que la moyenne pour le reste de la population (environ 13%). De plus, 40,3% des foyers noirs n'avaient personne en emploi (Statistics South Africa, 2009). On constate donc que le chômage est un facteur clair de la pauvreté persistante et de la marginalisation des populations noires.

Tableau 2. Taux de pauvreté selon le groupe de population

Source : Statistics South Africa, 2009

Population Group	Food poverty line (R305)			Lower-bound poverty line (R416)			Upper-bound poverty line (R577)		
	P ₀	P ₁	P ₂	P ₀	P ₁	P ₂	P ₀	P ₁	P ₂
Black African	32,0	10,4	4,6	46,7	18,1	9,2	61,9	28,4	16,1
Coloured	9,8	2,8	1,1	19,5	6,0	2,7	32,9	11,9	5,7
Indian/Asian	0,0	0,0	0,0	1,3	0,3	0,1	7,3	1,4	0,4
White	0,6	0,1	0,0	0,8	0,3	0,1	1,2	0,5	0,2
RSA	26,3	8,5	3,8	38,9	15,0	7,5	52,3	23,6	13,3

Tableau 3. Taux de pauvreté selon le type d'implantation

Source : Statistics South Africa, 2009

Settlement Type	Food poverty line (R305)			Lower-bound poverty line (R416)			Upper-bound poverty line (R577)		
	P ₀	P ₁	P ₂	P ₀	P ₁	P ₂	P ₀	P ₁	P ₂
Urban formal	11,9	3,5	1,4	20,3	6,8	3,2	31,7	12,2	6,3
Urban informal	31,7	10,1	4,6	50,9	18,5	9,1	68,3	30,2	16,7
Traditional areas	47,5	16,0	7,3	64,6	26,8	14,0	79,1	39,7	23,6
Rural formal	30,7	9,4	4,0	48,5	17,6	8,5	63,9	28,4	15,6
RSA	26,3	8,5	3,8	38,9	15,0	7,5	52,3	23,6	13,3

Les inégalités qui existent en Afrique du Sud se traduisent aussi par un accès restreint aux emplois ainsi qu'aux services sociaux et public pour les populations marginalisées; logements formels, électricité, eau potable, éducation et soins de santé de qualité (Cook, 2013). Ultimement, cette situation mène à des tensions sociales et à l'érosion du contrat social (Andreasson, 2011). En 2012, l'Afrique du Sud a vu se produire une vague de grèves et de manifestations dénonçant ces inégalités et les mauvaises conditions de travail. Le conflit de travail le plus tristement célèbre reste sans doute celui de Marikana, où des affrontements entre mineurs et forces de sécurité se sont soldés par la mort de 34 mineurs et 78 blessés (Cook, 2013). La situation sociale de l'Afrique du Sud semble donc se détériorer et le développement humain peine à progresser. Il est difficile de concevoir l'Afrique du Sud en tant qu' « émergent » alors que la marginalisation raciale continue à affecter une part si importante de la population du pays.

3.2.2. Situation économique

Cette sous-section effectue un survol de divers indicateurs afin de comprendre la situation économique du pays et d'expliquer la persistance des problèmes de pauvreté et d'inégalités. Avec une population d'un peu moins de 53 millions d'habitants et un PIB d'environ 351 milliards de dollars pour 2013 (\$US courant) (The Economist Intelligence Unit, 2014), l'Afrique du Sud se compare difficilement à ses partenaires du BRICS. Elle est cependant l'économie la plus importante du continent africain en termes de PIB – bien que le Nigéria soit en voie de la dépasser (Africa's big shots, 2014) - et la plus diversifiée et industrialisée (Cook, 2013). Le pays est doté d'importantes quantités de ressources naturelles et les secteurs de la finance, juridique, des communications, de l'énergie et du transport y sont bien développés (Cook, 2013). La croissance économique de l'Afrique du Sud est limitée. Entre 2000 et 2007, la croissance du PIB se situait entre 2,7% et 5,6% avant de descendre à -1,5% en 2009, suite à une crise de l'approvisionnement de l'électricité et la crise financière. Depuis 2010, le PIB croît d'environ 3% par année (World dataBank, 2014). D'un côté, la trajectoire de croissance de l'Afrique du Sud est clairement plus lente que la moyenne de l'Afrique subsaharienne et des autres membres du BRICS. De l'autre, la

croissance du PIB de l'Afrique du Sud est supérieure à la moyenne des pays de l'OCDE (World dataBank, 2014). En bref, la croissance de l'activité économique en Afrique du Sud est relativement faible pour un marché « émergent ».

Le secteur tertiaire est relativement bien développé en Afrique du Sud. Les services comptaient pour 67,9% du PIB en 2008, contre 8,4% pour le secteur primaire par ailleurs responsable de la majorité des revenus d'exportation et environ 24% pour le secteur secondaire (World Bank, 2011), et représentaient 63% des emplois en 2012 (World dataBank, 2014). Lorsque l'on se tourne vers le commerce extérieur de l'Afrique du Sud, on constate que ses exportations principales sont les métaux et le minéral (particulièrement l'or, les diamants et le platine) et sont dirigées surtout vers la Chine, les États-Unis, le Japon, l'Allemagne et l'Inde. Quant à ses importations, le pays importe plutôt de la machinerie et de l'équipement, des produits pétroliers et des métaux précieux et ses principaux partenaires sont la Chine, l'Allemagne, Arabie Saoudite et les États-Unis (Observatory of Economic Complexity, 2014). Selon la Banque mondiale, l'Afrique du Sud doit augmenter ses exportations de produits manufacturés et diminuer sa dépendance aux exportations de produits miniers pour son développement économique futur (World Bank, 2011). En fait, l'économie sud-africaine est intensive en ressources naturelles, qui sont de plus en plus sous pression (Cook, 2013), et est donc aussi très vulnérable aux fluctuations des prix des matières premières (Bond, 2013c).

La productivité est un autre facteur déterminant pour le développement d'un pays et l'Afrique du Sud ne fait pas particulièrement bien dans ce domaine. En regard aux autres économies émergentes, la productivité manufacturière agrégée et la productivité globale des facteurs sont faibles. De plus, selon la Banque mondiale, « *The growth in labour productivity has been driven largely by the growing capital intensity of production which means that the number of jobs created per unit of fixed investment is declining.* » (World Bank, 2011). Une croissance basée sur l'emploi, et non principalement sur le capital, est donc aussi primordiale pour l'Afrique du Sud; nous y reviendrons dans la prochaine section, qui traite

entre autres de l'importance du complexe minerais-énergie et de la faiblesse du secteur manufacturier au pays. Le taux de chômage, autour de 25%, est largement supérieur à celui des autres membres du BRICS et ne semble pas s'améliorer depuis le début des années 2000 (World dataBank, 2014).

Le gouvernement de l'ANC, au pouvoir depuis 1994, connaît bien les problèmes auxquels l'Afrique du Sud fait face. De nombreuses politiques ont été annoncées depuis la fin de l'apartheid, avec des effets plus ou moins positifs. En 1996, le *Growth, Employment and Redistribution* (GEAR) est mis sur pied avec plus ou moins de succès. Entre autres, le PIB réel per capita était de 2,6% inférieur en 1999 qu'en 1996, les investissements domestiques privés reculent et l'investissement direct étranger se fait attendre (Marais, 2011); j'y reviens plus loin. Le *Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique* (NEPAD en anglais), sous la tutelle de l'Union africaine, mais coordonné en grande partie par l'Afrique du Sud, fut officiellement établi en 2001. Il s'agit d'un cadre stratégique visant à accélérer le développement de l'Afrique par, entre autres, son intégration au sein de l'économie globale (United Office of the Special Adviser on Africa, n.d.). Selon Bond (2013c), il s'agit d'un projet néolibéral, largement influencé par le Consensus de Washington, ayant bénéficié principalement aux corporations et ayant augmenté les inégalités sur le continent. Bond (2013c) explique que l'ouverture économique rapide prônée par le NEPAD a plutôt conduit à une désindustrialisation du continent, qui peut difficilement faire compétition aux pays développés et à la Chine, et n'a pas mené à l'augmentation d'investissements attendue dans plusieurs secteurs clés. Aujourd'hui, le NEPAD a perdu de son élan et le projet est plutôt considéré comme un échec (Bond, 2013c). La politique du *Black Economic Empowerment* (BEE) fut institutionnalisée en 2003 par le *Broad Based Black Economic Empowerment Act*. Ses politiques visent principalement à réduire l'écart entre les groupes marginalisés et les Blancs par l'accroissement de l'accès au marché du travail et l'augmentation du nombre de propriétaires ou de gestionnaires d'entreprises au sein de ces groupes (Cook, 2013). Malheureusement, ses effets positifs ne sont pas généralisés et ont plutôt contribué à créer une élite noire où les relations politiques sont plus

importantes que les compétences en affaires (Fool's gold, 2013). Plus récemment, le gouvernement sud-africain a lancé le *New Growth Path* (NGP) (en 2010) et le *National Development Plan* (NDP) (en 2012). Le premier consiste principalement en une politique industrielle visant à accroître le PIB du pays (Cook, 2013) et le second est un plan d'action multidimensionnel qui cherche à augmenter le PIB, éliminer la pauvreté et réduire les inégalités (Banque mondiale, 2014f). Les trois priorités du Plan sont d'accroître l'emploi par la croissance, d'améliorer la qualité de l'éducation, et d'établir la capacité de l'État à jouer un rôle développementiste (*Developmental State*) (Banque mondiale, 2014f). Il est trop tôt pour juger des conséquences du NDP et du NGP, mais certains analystes croient que les politiques, qui en découlent, reproduisent les modèles passés et que les mesures pouvant réellement modifier la trajectoire de développement de l'Afrique du Sud ne sont actuellement pas mises en œuvre (Fine, 2012). Entre autres, selon Fine (2012), ces stratégies, malgré de bonnes intentions, ne s'attaquent pas à deux des plus grands problèmes du système actuel, la fuite des capitaux et la trop grande importance du MEC dans l'économie sud-africaine, mais demandent des sacrifices à la classe ouvrière. Fine (2012) déplore aussi que les désaccords au sujet du programme rendent difficile son implémentation et diluent le plan d'action, empêchant ainsi l'atteinte des objectifs.

La prochaine section traite plus particulière de l'économie politique en Afrique du Sud depuis la fin de l'apartheid, dans un contexte de mondialisation, et vise à expliquer les données présentées ci-haut. On constate rapidement que le gouvernement se trouve coincé entre ses promesses d'intervention de l'État et de redistribution des richesses, et le souhait d'intégrer et d'accommoder l'économie capitaliste globale, ce qui fait obstacle à une cassure de la trajectoire empruntée depuis l'apartheid. Pour emprunter l'expression de Patrick Bond, le gouvernement de l'ANC « *talks left, but walks right* » (Bond, 2013c).

3.3. Mondialisation et développement postapartheid

Bien sûr, on ne peut s'attendre à ce que vingt ans de démocratie aient complètement effacé les traces des cinquante années de l'apartheid. Par contre, on doit se demander pourquoi l'Afrique du Sud n'a pas réussi à faire plus de progrès au niveau social et économique et plus spécifiquement, comment se fait-il que le chômage soit encore aussi élevé. Je me penche cependant ici sur les choix de politiques macroéconomiques ayant été faits depuis la fin de l'apartheid, dans un contexte de mondialisation, et sur les conséquences de ceux-ci sur la trajectoire qu'emprunte actuellement l'Afrique du Sud.

L'inadéquate industrialisation du pays semble bien expliquer le manque d'emplois particulièrement dans le secteur manufacturier, qui est souvent le principal employeur dans les pays en cours de développement et d'industrialisation. Cette section explore les liens entre la mondialisation, les conglomérats sud-africains (entre autres le *Minerals-Energy Complex*), les politiques néolibérales de l'ANC, et les inégalités persistantes. Simplement pour illustrer, lorsque les réformes néolibérales furent introduites en 1996, 600 000 emplois devaient être créés; dans les faits, plus d'un demi-million furent perdus entre 1996 et le début des années 2000 (Carmody, 2010).

Fines et Rustonjee (1996), dans leur étude *The Political Economy of South Africa*, ont introduit le concept du *minerals-energy complex* (MEC) pour caractériser le système d'accumulation spécifique à l'Afrique du Sud, dominé par les conglomérats et centré sur les secteurs minier et de l'énergie (Fine et Rustonjee, 1996). Les auteurs démontrent que le MEC, de par son poids économique et son rôle dans plusieurs secteurs de l'économie, est au centre de l'économie sud-africaine (Freund, 2009) et exerce ultimement une influence sur les décisions politiques (Fine, 2010). À la base du concept, les industries centrales au MEC sont fortement liées; l'extraction de charbon est principalement destinée à la production d'énergie, qui est ensuite nécessaires aux opérations minières (40% de l'électricité est utilisée par le secteur minier) (Freund, 2009). Le MEC continue, postapartheid, à jouer un rôle de moteur

de l'activité économique et contribue fortement à la croissance à forte intensité de capital, qui caractérise l'économie de l'Afrique du Sud, au détriment de la création d'emploi (Fine, 2012).

Selon plusieurs, lors de la transition de l'apartheid à la démocratie, le gouvernement de l'ANC, pour faire accepter ses politiques plus interventionnistes, surtout dans le marché du travail (le BEE, par exemple), par le capital étranger et domestique, a dû adopter des politiques commerciales, fiscales et d'investissements néo-libérales (Ballard, Habib, Valodia, & Zuern, 2005; Carmody, 2010; Fine, 2012). En ce sens, le gouvernement a établi, en 1996, un plan nommé *Growth Employment, and Redistribution* (GEAR), basé sur la privatisation et l'ouverture économique (Carmody, 2010). Pourtant, au cœur du programme politique de l'ANC lors de l'élection de 1994 se trouvait le *Reconstruction and Development Programme* (RDP); un programme socio-économique plus interventionniste et d'inspiration keynésienne (Marais, 2011). Graduellement par contre, l'ANC laissera tomber le RDP au profit du GEAR. Selon Marais (2011), il s'agissait d'envoyer un signal positif aux investisseurs et de mieux cadrer avec les attentes du capital. De cette façon, le pays visait à augmenter, ou du moins conserver, les investissements dans l'économie sud-africaine. Le gouvernement reconnaissait d'un côté le besoin d'adresser les inégalités et d'intégrer la population marginalisée à la société et l'économie sud-africaine et de l'autre, une nécessité à « améliorer » le climat d'affaires et rassurer les investisseurs. On remarque que le gouvernement de l'ANC est en quelque sorte pris entre la gauche et la droite

Il faut mentionner que l'économie de l'Afrique du Sud est caractérisée par la présence de conglomérats importants, qui font partie de ceux ayant fait pression pour l'ouverture économique du pays lors de la transition; le MEC en est une bonne illustration. En effet, les opérations minières, à la base de l'économie sud-africaine du 20^e siècle, nécessitant de grandes quantités de capital, de grands conglomérats se sont formés; le plus connu d'entre eux étant *Anglo-American Corporation* (Carmody, 2010). Ces corporations, à la fin de l'apartheid, réalisaient seulement environ 7% de leurs profits à

l'étranger, versus 30% pour les compagnies américaines (Carmody, 2010). Pour continuer à croître, elles ne pouvaient plus se fier sur le marché domestique sud-africain, limité par les inégalités de revenu, et ont donc fait pression sur le gouvernement pour globaliser leurs activités (Carmody, 2010). Les conséquences de cette ouverture économique n'ont par contre pas été à l'avantage de l'Afrique du Sud. Plusieurs entreprises se sont enregistrées à la bourse de Londres plutôt qu'à Johannesburg; entre autres, plusieurs des plus grandes compagnies sud-africaines ont déplacé leurs cotations principales (*primary listings*) à l'étranger, dont Old Mutual, Liberty, Anglo-American Corporation, Billiton, De Beers, SA Breweries, Datatec et PQ Holdings (Marais, 2011). De plus, les compagnies sud-africaines, entre 1994 et 1999, ont investi 1,6 milliards de dollars de plus à l'étranger que l'investissement entrant au pays. Carmody (2010) explique bien que l'Afrique du Sud, en libéralisant son commerce, se voit désavantagée pour l'attraction de l'investissement: la main-d'œuvre est sous-qualifiée, les salaires sont plus élevés qu'en Asie ou en Amérique latine, le marché intérieur sud-africain est petit et des monopoles contrôlent déjà les marchés. De par la liberté de circulation du capital, la mondialisation et l'intégration de l'Afrique du Sud à l'économie mondiale rendent donc le pays plus vulnérable au capital global, maintenant nécessaire à son développement. La mondialisation, et la compétition internationale que cela engendre, menace aussi certaines industries. Par exemple, l'industrie automobile sud-africaine pourrait, à moyen terme, être totalement délocalisée et les industries du vélo, des navires et du textile ont pratiquement complètement disparus du pays (Carmody, 2010). La transformation du minerai continue à attirer les investisseurs, mais l'intégration à l'économie globale renforce sa dépendance aux ressources naturelles (Carmody, 2010). En effet, près de 60% de ses exportations proviennent du secteur minier (Nationalisation in South Africa : a debate that will persist, 2011). L'industrie minière est particulièrement intensive en capital et non en main-d'œuvre et ne contribue donc pas à la création d'emplois.

Bref, la mondialisation et les politiques néolibérales adoptées en 1996 ont mené au désinvestissement en Afrique du Sud et, couplées au MEC, accroissent la primauté du secteur minier au sein de l'économie. Aussi, l'Afrique du Sud a accru sa dépendance au capital global et est excessivement vulnérable à la volatilité des prix des matières premières.

3.4. Conclusion

La situation économique et sociale de l'Afrique du Sud n'est pas reluisante. Au niveau social, les inégalités raciales et la pauvreté des Sud-Africains noirs, qui persistent depuis la fin de l'apartheid, contribuent à l'érosion des relations entre l'État et la population et à l'augmentation de la violence et de la criminalité au pays. Au niveau économique, la croissance plutôt faible et le chômage excessivement élevé (surtout pour la population noire) contribuent à perpétuer les inégalités. Force est de constater que les politiques néolibérales, que l'ANC a mises sur pied en réponse aux pressions des acteurs principaux du secteur privé et aux « nécessités de la mondialisation », n'ont pas atteint les résultats escomptés et que le MEC continue de jouer un rôle majeur dans l'économie politique du pays. En effet, dans un contexte de mondialisation, ces facteurs ont conduit au désinvestissement, à cause de la compétition internationale, et maintiennent la centralité économique des ressources naturelles, ce qui mène à des investissements à forte intensité de capital qui ne créent ultimement pas d'emplois.

C'est dans ce contexte que l'Afrique du Sud prend le statut de « marché émergent » et accède au BRICS; ce qui amène certains questionnements. Du point de vue des investisseurs, le pays est peut-être effectivement plus attirant. Le pays bénéficie de la présence de ressources naturelles, d'un système financier, juridique et administratif bien développé, d'infrastructures fonctionnelles et a libéralisé le commerce au courant des années 1990 afin d'améliorer le climat d'affaires. Par contre, la trajectoire empruntée par l'Afrique du Sud depuis la fin de l'apartheid ne démontre pas d'amélioration marquée aux niveaux économique et social. Au contraire, on peut se demander à quel point son modèle de

développement est durable. Les inégalités sociales et le manque d'emploi qui persistent réduisent le support au gouvernement de l'ANC, les conflits de travail sont fréquents et la violence et les taux de criminalités sont à la hausse; sans parler des problèmes environnementaux qui découlent d'une économie en grande partie basée sur l'exploitation des ressources naturelles. Tel qu'exposé dans la section précédente au sujet des autres émergents, le terme « émergent » apposé à l'Afrique du Sud semble mal avisé; ou du moins, ne tient pas compte de la situation sociale extrême du pays. La prochaine section se concentre sur l'Afrique du Sud au sein du BRICS. Si le pays n'a pas sa place au sein des « plus grands pays émergents », pourquoi a-t-il été accepté au sein du groupe et quels y sont ses intérêts? En quoi le pays correspond au profil des BRIC? Et qu'est-ce que le cas de l'Afrique du Sud nous apprend sur le BRICS en tant que groupe d'émergents?

4. La place de l’Afrique du Sud au sein du BRICS

Cette troisième et dernière section vise à analyser plus en détails la place de l’Afrique du Sud au sein du BRICS et de tirer des conclusions quant à ce que l’insertion du pays au sein du groupe signifie. La section précédente avait pour objectif de dresser un portrait de la situation économique et sociale de l’Afrique du Sud afin de cerner ce qui fait du pays un marché émergent au même titre que les autres États associés aux BRIC. En considérant la première section de ce projet, portant sur l’émergence et le BRICS, on doit aussi mentionner que l’émergence n’est pas simplement un phénomène économique. Outre les aspects socio-économiques, l’émergence vient aussi de l’influence géopolitique que le pays est mesure d’exercer et de la capacité à remettre en question l’ordre global, encore dominé par les pays industrialisés. Le statut d’émergent attribué à l’Afrique du Sud ne peut donc pas être défini simplement par sa croissance et son poids économique. La première sous-section passe donc en revue certains attributs mis de l’avant par Cornelissen (2009) pour caractériser les puissances émergentes dans le but d’y situer l’Afrique du Sud. La seconde sous-section, à la lumière des évidences de la précédente sous-section, émet des hypothèses quant aux raisons ayant menées à son acceptation au sein du BRICS. Finalement, la dernière partie de cette section boucle la boucle en analysant ce que l’addition du « S » à l’acronyme « BRIC » démontre au sujet du groupe et ce que l’Afrique du Sud doit faire afin de sortir de la torpeur décrite dans la deuxième section.

4.1. Le titre de puissance émergente pour l’Afrique du Sud

Axelle Degans (2013), dans son article « Les émergents qui font basculer le monde », qualifie l’Afrique du Sud de « pays prometteur malgré de nombreux maux ». Il prend en exemples le fait que le pays a été le premier pays africain à organiser la Coupe du monde de football en 2010, qu’il est perçu comme le « poumon économique du continent », et que l’Afrique du Sud est une puissance diplomatique en Afrique. Cette vision des choses semble quelque peu optimiste considérant les faits présentés dans la

seconde section de ce travail. Tel que démontré dans la section précédente, l'économie sud-africaine ne se compare pas à celle de ses partenaires du BRICS. Certes, les BRICS sont très hétérogènes en regard à leurs taux de croissance. Comme Salama (2012) l'explique, les taux de croissance au Sud sont différents. Ainsi, la croissance du Brésil est, comme celle de l'Afrique du Sud, très inférieure à celle de la Chine ou de l'Inde et la convergence est moins évidente.

Selon Cornelissen (2009), les puissances émergentes sont perçues comme ayant une influence dans le système établi de hiérarchie et d'hégémonie entre autres par leur expansion économique, leurs modèles de développement alternatifs, leurs alliances, les changements de l'ordre global et une sphère d'influence croissante. Elle émet en fait six distinctions s'appliquant aux puissances émergentes : (1) l'importance de leur économie, (2) leur capacité à influencer l'économie globale, (3) les liens diplomatiques avec les autres émergents et les plus petites nations du Sud, (4) une situation géographique à l'extérieur de la « sphère du capitalisme industrialisé de l'Atlantique Nord » (faisant partie du « Sud global »), (5) la capacité de l'État à consolider son pouvoir (au contraire des États fragiles), (6) la faculté de remettre en question le « caractère constitutif du système international » soient la hiérarchie et l'hégémonie établies. Selon ces caractéristiques, peut-on réellement parler d'émergence dans le cas de l'Afrique du Sud?

En premier lieu, la section précédente a déjà fait état de la situation économique de l'Afrique du Sud et a démontré qu'en ce sens, le pays ne fait pas bonne figure. Malgré son titre de première économie du continent africain, non seulement l'Afrique du Sud ne se compare pas aux autres membres du BRICS, mais est de plus rattrapée par d'autres pays du continent. En fait, le Nigéria, après une révision de son PIB, est maintenant considéré comme la plus grande économie du continent, toujours derrière l'Afrique du Sud en termes de PIB per capita par contre (Nigeria takes over South Africa as biggest African economy, 2014). En second lieu, la capacité du pays à influencer la trajectoire de l'économie mondiale reste à prouver. La transition de l'apartheid vers la démocratie a grandement contribué au prestige

diplomatique dont bénéficie l'Afrique du Sud. L'héritage de Nelson Mandela confère en effet au pays un statut de puissance régionale majeure de par son *soft power* (Ünay, 2013). En fait, tel que Cornelissen (2009) l'indique, le statut de puissance émergente de l'Afrique du Sud est basé sur l'éminence diplomatique et politique que le pays a développée au cours de la période postapartheid plutôt que sur son poids économique. En troisième lieu, les liens de l'Afrique du Sud avec les autres pays du Sud, et particulièrement les pays africains, sont ambigus. Certes, les liens économiques sont bien développés. Néanmoins certains pays africains sont plutôt sceptiques face au leadership de l'Afrique du Sud en tant que représentant du continent et promoteur d'un agenda africain. Par exemple, dans le cadre des discussions sur la réforme des Nations Unies au sujet d'un élargissement du conseil de sécurité, le pays a présumé qu'il assumerait le rôle de représentant africain. Pourtant, lors des négociations au sein de l'Union Africaine, le siège « assuré » de l'Afrique du Sud a été remis en question par les autres membres, ce qui démontre que le pays n'est pas le leader naturel du continent. Selon Andreasson (2011), l'Afrique du Sud, dans sa politique étrangère africaine, agit en conséquence de ses propres intérêts et en fait peu pour le développement de l'Afrique australe. Le pays est étiqueté comme mercantiliste et sous-impérialiste (Alden & Le Père, 2009). Principalement, ses politiques économiques et son implication économique sur le continent sont perçues comme étant trop rapprochées de l'ordre néolibéral global et visant à ouvrir les marchés aux entreprises sud-africaines; le NEPAD et le GEAR, de par leur approche néolibérale basée sur le marché, contribuent à cette perception. De plus, selon Alden et Le Père (2009), les compagnies sud-africaines sont souvent accusées d'agir de façon négligente et irrespectueuse dans les pays hôtes; peu d'investissement social, prise de contrôle des entreprises locales et faible transfert de compétences sont des facteurs contribuant à cette perception. Il est difficile pour le pays de concilier ses intérêts et ses ambitions internationales avec son rôle de représentant du continent et sa volonté de contribuer à son développement. Par exemple, le gouvernement sud-africain ne se prononce que très peu sur les conséquences de la présence de plus en plus importante de l'Asie en Afrique; au sujet des

transactions foncières douteuses, entre autres (Besada, Tok, & Winters, 2013). De plus, les problèmes sociaux domestiques majeurs auxquels l'Afrique du Sud fait face rendent ses ambitions de leadership plus difficiles. En effet, comment le pays peut-il servir d'exemple alors que les inégalités raciales sont toujours aussi grandes. En quatrième lieu, l'État sud-africain a du mal à promouvoir la cohésion sociale. Tel que mentionné dans la section précédente, les tensions sociales sont croissantes. Les inégalités, le manque d'emplois et la pauvreté persistent depuis la fin de l'apartheid, contribuant à délégitimer le gouvernement de l'ANC et l'État en général. Finalement, en se basant sur les caractéristiques décrites par Cornelissen, il semble que l'Afrique du Sud n'a actuellement pas cette influence géopolitique particulière aux puissances émergentes. Le pays n'est pas concurrentiel dans ce système où la Chine, par exemple, n'hésite pas à utiliser ses avantages comparatifs au détriment des marchés moins compétitifs. Non seulement l'Afrique du Sud n'assume pas un rôle de puissance émergente, selon les critères de Cornelissen, mais elle semble elle-même victime des nouvelles dynamiques globales entraînées par les émergents; la Chine en tête. En effet, l'ouverture économique du pays l'a rendu plus vulnérable aux dynamiques globales renforçant ainsi la dépendance aux matières premières de son économie.

Bref, qualifier l'Afrique du Sud de pays émergent ne semble pas fondé; de par ses problèmes domestiques, mais aussi de par l'influence qu'elle exerce sur la scène mondiale. En ce sens, comparativement aux autres membres du BRICS, il appert que l'Afrique du Sud n'assume pas ce rôle de « réformateur de l'ordre global » caractérisant les puissances émergentes; malgré que des doutes commencent aussi à naître au sujet des autres membres, j'y reviens en fin de section. En outre, cette ambiguïté à propos du statut de l'Afrique du Sud reflète le côté superficiel et incohérent de la « catégorie BRICS ».

4.2. Pourquoi le « S » dans BRICS?

Si le statut d'émergent de l'Afrique du Sud est plus ou moins justifiable, comment se fait-il qu'elle soit le plus récent membre du groupe. Cette sous-section expose et émet des hypothèses quant aux raisons ayant menées à l'intégration de l'Afrique du Sud au sein du BRICS. D'un côté, quelles sont les intérêts sud-africains à joindre le groupe? De l'autre, quelles sont les motivations des BRIC dans l'addition de l'Afrique du Sud?

4.2.1. Intérêts sud-africains

Pour le gouvernement de l'ANC, il est important que l'Afrique du Sud joue un rôle plus grand dans les décisions liées à la finance et l'économie globale (Andreasson, 2011). En ce sens, le président Jacob Zuma estime que le BRICS, en tant que groupe d'émergents, est un acteur majeur, qui participera à la restructuration des institutions politiques, économiques et financières afin que le Sud y soit mieux représenté (Besada, Tok, & Winters, 2013). Zuma, dans un discours au parlement en 2011, décrit le BRICS comme: *"an important grouping to be part of, given the role of emerging economies in advancing the restructuring of the global political, economic and financial architecture into one that is more equitable, balanced and which rests on the important pillar of multilateralism (Yanshuo, 2011)"*. Un autre objectif pour le pays, important pour prétendre au titre d'émergent, est de se positionner comme leader et représentant du continent africain dans ses rapports aux émergents et pays du Sud global ainsi que dans les institutions globales. Tel que mentionné plus haut, ce n'est pas chose faite, mais il est tout de même difficile pour une alliance de pays en développement d'exclure ou d'ignorer l'Afrique. De plus, assumer ce leadership du continent requiert la participation du pays dans les projets de puissances émergentes telles le BRICS (Gumede, 2013). Économiquement, le gouvernement actuel de l'ANC perçoit sa participation au BRICS comme une opportunité d'accroître le commerce et l'investissement et d'encourager l'investissement étranger des entreprises sud-africaines (Besada, Tok, & Winters, 2013). Il est néanmoins encore trop tôt pour tirer des conclusions sur les bénéfices économiques potentiels.

L'introduction de l'Afrique du Sud au sein du groupe comporte toutefois aussi son lot de risques selon certains. En joignant le groupe, il est possible que les différences en termes de poids économique et de puissance soient raffermies (Besada, Tok, & Winters, 2013). En effet un accroissement du commerce avec ces pays peut s'avérer dangereux pour l'industrie sud-africaine. Tel qu'indiqué plus tôt, le secteur manufacturier du pays fut mis à mal par la compétition étrangère lorsque celui-ci décida d'adopter des politiques commerciales plus libérales; d'autant plus que la création d'emplois dépend en grande partie du développement de ce secteur. Par exemple, la majeure partie des exportations de l'Afrique du Sud vers la Chine sont des ressources naturelles, alors que ses importations en provenance de la Chine sont composées de produits manufacturés à valeur-ajoutée (Anderlini, 2010). Il n'est donc pas clair que le pays pourra tirer avantage de son alliance; au contraire, si des accords de libre-échange sont signés entre les membres, cela pourrait même le rendre plus vulnérable et renforcer la centralité d'une économie basée sur les matières premières. D'un autre côté, on pourrait aussi arguer qu'un BRICS, qui viserait la coopération, bien institutionnalisé et structuré (ce qui n'est toujours pas le cas) pourrait contribuer à stabiliser les prix, industrialiser les membres qui le sont moins et ainsi être réciproquement profitable pour les membres, dont l'Afrique du Sud. L'Afrique du Sud, ayant son mot à dire au sein du groupe, pourrait ainsi y défendre ses intérêts et, par exemple, encourager le développement de certaines industries plus intensives en travail en gagnant un meilleur accès aux marchés des BRIC. Il n'est donc pas clair, pour l'instant, quelles seront les conséquences de l'accession au BRICS pour l'Afrique du Sud, mais il m'apparaît qu'être participant à part entière confère au pays certains avantages, alors qu'un statut de spectateur ferait en sorte que les initiatives du groupe seraient totalement hors de son contrôle.

4.2.2. Contexte africain

Pour comprendre les motivations ayant poussé les BRIC à ajouter l'Afrique du Sud, il est pertinent de donner un aperçu du contexte actuel en Afrique. En effet, on constate un intérêt grandissant pour le

continent et ses opportunités d'affaires, d'investissements et de profits. Le revenu réel per capita, depuis dix ans, a crû d'environ 30% et le PIB du continent croît à un rythme annuel moyen de 6%, ce qui s'avère être un chiffre impressionnant; malgré que les inégalités soient criantes. Aussi, les investissements étrangers sont passés de 15 milliards de dollars en 2002 à 46 milliards en 2012 (A hopeful continent, 2013). Évidemment, l'Afrique est un grand continent hétéroclite où les pays font face à des situations fort différentes, mais l'objectif est de dresser un portrait des tendances générales qui s'opèrent actuellement sur le continent.

Premièrement, la demande en ressources naturelles est forte et les pays émergents, entre autres, ont soif de matières premières. L'Afrique est riche en ressources naturelles; elle contient environ 10% des réserves mondiales de pétrole, le tiers des ressources en cobalt (Andreasson, 2011), 40% des réserves d'or et 95% du platine (South Africa in BRICS, 2013). L'augmentation des exportations de matières premières explique en partie les taux de croissance élevés en Afrique. De plus, son potentiel agricole est immense. Avec l'Amérique latine, l'Afrique détient 80% des réserves mondiales de terres arables non-exploitées et seulement 25% de l'espace potentiel est actuellement utilisé sur le continent (Severino et Ray, 2010). Deuxièmement, l'Afrique subsaharienne subit actuellement un boom démographique sans précédent; de 900 millions aujourd'hui, environ 1,8 milliards de personnes devraient habiter l'Afrique d'ici 2050 (Ellis, 2013). Une croissance de population aussi importante contient sa part de risques et de défis, mais élargit le marché intérieur et fera croître la demande et la consommation (Severino et Ray, 2010); rendant ainsi l'Afrique plus intéressante en tant que marché d'exportation.

Il y a par contre beaucoup de questions par rapport à cette croissance récente. L'économie de l'Afrique, plus particulièrement de l'Afrique subsaharienne, est essentiellement basée sur ses réserves de ressources naturelles. C'est une croissance basée sur les ressources, pas sur l'emploi, et l'économie africaine ne semble pas se diversifier à l'heure actuelle (Dubresson, Moreau, Raison, & Steck, 2011). Selon Severino et Ray (2010), les risques de syndrome hollandais sont grands et la gestion de la rente est

difficile dans plusieurs États. Patrick Bond affirme même qu'en tenant compte de l'épuisement des ressources naturelles non-renouvelables, la richesse de l'Afrique a en fait diminué (Bond, 2013a). En fait, selon lui, au meilleur du boom des matières premières, l'épargne nette ajustée (tenant compte de facteurs sociaux et environnementaux) a diminué de 6% annuellement (figure 5). Le chômage et la pauvreté demeurent aussi des problèmes majeurs. Il est donc difficile de voir si l'Afrique sera en mesure de tirer avantage de l'intérêt croissant qu'on lui porte ou si ses ressources naturelles seront exploitées sans bénéfices pour les populations. Il n'était pas question, ici, d'analyser en détails la trajectoire économique et sociale potentielle que l'Afrique empruntera. Mais d'exposer le contexte africain était nécessaire afin de cerner les motivations du BRIC à intégrer l'Afrique du Sud.

Figure 5. Épargne nette ajustée
Source: World dataBank, 2014



série : Épargne nette rajustée, en incluant les dommages causés par les émissions de particules (% du RNB)
Créé à partir de : Indicateurs du développement dans le monde
Créée le : 10/13/2014

4.2.3. Motivations des BRIC

L'Afrique du Sud a activement fait pression pour rejoindre le BRIC; entre autres pour les raisons énoncées plus tôt. Le pays fut accepté en 2010 malgré son poids économique et politique largement inférieur et sa position de faiblesse relative. Deux principales raisons peuvent expliquer l'addition de l'Afrique du Sud : la nécessité pour le BRIC d'avoir un représentant sur le continent africain et, plus important encore, l'Afrique du Sud joue le rôle de porte d'entrée (*gateway*) sur l'Afrique.

En premier lieu, il ne faut pas oublier que le BRIC(S) se présente comme le représentant des pays en développement et du Sud global, faisant contrepoids au G7. Jusqu'à 2010, le BRIC n'avait aucun membre en Afrique. Ignorer le continent aurait signifié que l'Afrique est plus ou moins pertinente et aurait remis en question le statut de porte-parole du monde en développement que le BRIC(S) cherche à assumer. En ce sens, il était impératif pour le groupe d'inclure un pays africain; d'autant plus que les membres accentuent significativement leur présence sur le continent depuis quelques années.

L'Afrique du Sud étant l'économie la plus forte et la plus structurée du continent, en plus du fait que le pays tente d'assumer un rôle de représentant de l'Afrique, le choix des BRIC s'arrêta sur celle-ci.

En second lieu, la raison principale et la plus souvent invoquée de l'inclusion de l'Afrique du Sud au sein du groupe est certainement le rôle de porte d'entrée vers le continent que le pays peut jouer (Smith, 2013; Ünay, 2013; Hervieu, 2011; Naidoo, 2012; Bond, 2013b). L'Afrique est effectivement de plus en plus importante stratégiquement pour les raisons évoquées plus haut; les ressources naturelles importantes, un marché intérieur en croissance, un besoin d'investissements et un potentiel de profits. En ce sens, l'Afrique du Sud offre une stabilité institutionnelle, des marchés financiers développés, un système de droit efficace et des infrastructures relativement bien développées et fonctionnelles (notamment système routier, ports et aéroports) faisant en sorte qu'elle peut servir de base à une expansion sur le reste du continent africain. Le gouvernement sud-africain soutient lui-même cet

objectif. Zuma, dans son lobbying pour joindre le BRIC, vantait l'Afrique du Sud comme la porte d'entrée pour l'investissement sur le continent, mentionnant que l'Afrique aura besoin d'environ 480 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années pour le développement de ses infrastructures (Bond, 2013c). Il s'agit ici pour le pays de conserver son rôle de « leader » en Afrique et découle aussi du fait que le gouvernement de l'ANC perçoit son adhésion au BRICS comme un facteur de développement économique. Selon Draper (2011), le rôle de porte d'entrée comporterait trois possibilités pour l'Afrique du Sud : (1) les multinationales peuvent utiliser l'Afrique du Sud comme centre régional pour leurs sièges sociaux en faisant usage des infrastructures relativement développées du pays; (2) les multinationales peuvent tirer avantage des réseaux de transport et de distribution existants (centre logistique); (3) les multinationales peuvent utiliser l'Afrique du Sud comme un centre d'approvisionnement (*sourcing hub*). Ces trois possibilités comportent des bénéfices économiques potentiels pour le pays. Par contre, selon Draper (2011), certains des problèmes auxquels le pays fait face pourraient l'empêcher de tirer bénéfice de son rôle de passerelle; entre autres, les hauts taux de criminalité, la corruption, les coûts élevés liés à la maintenance et au développement des infrastructures, ainsi que sa difficulté à négocier des accords de libre-échange régionaux avec les autres pays d'Afrique.

Il semble que l'inclusion de l'Afrique du Sud dans le BRICS n'a pas été basée sur son influence ou sa pertinence dans le contexte des nouvelles dynamiques globales, mais vise principalement à améliorer l'image du groupe et sert les intérêts économiques des BRIC en Afrique. Je boucle la boucle en réfléchissant à ce que l'exemple de l'Afrique du Sud nous enseigne sur le BRICS.

4.3. Retour sur le BRICS

L'inclusion d'un pays comme l'Afrique du Sud nous en apprend sur le groupe des BRICS lui-même et vient supporter certains des arguments et hypothèses émises à son sujet dans la première partie du

travail. Le choix de l'Afrique du Sud amène plus d'interrogations que de réponses à la question générale « Qu'est-ce que le BRICS? ».

L'objectif premier de la concrétisation du BRIC(S) semble être de participer à la reconfiguration de l'ordre global. Les membres du groupe perçoivent l'ordre global actuel comme étant une construction des pays du G7; ceux-ci ayant un contrôle sur les règles du jeu de façon à ce qu'elles leur soient avantageuses. Par exemple, les institutions internationales telles que la Banque Mondiale, le FMI et l'OMC sont en majeure partie financées, et donc contrôlées, par les pays riches. Dès lors, les fondements idéologiques qu'elles transmettent, par leurs règles et leurs conditions de financement, vont de pair avec les intérêts des pays industrialisés (Chang, 2008). Les membres du BRICS cherchent à utiliser et accroître leur influence afin de modifier ces dynamiques et de rendre ces institutions plus démocratiques et plus multipolaires. Ainsi, les intérêts des pays du Sud, du moins ceux des membres du BRICS, seraient mieux pris en compte. Dans un premier temps, l'inclusion de l'Afrique du Sud, en tant que pays africain, pourrait être pertinente pour le groupe qui souhaite être perçu comme le représentant des pays en développement. Dans un second temps par contre, on peut se demander quelle est la valeur ajoutée l'Afrique du Sud lorsque le groupe, s'étant maintenant doté du « S » pour BRICS, tentera d'influencer les décisions. Malgré le poids historique que l'Afrique du Sud a acquis par sa transition démocratique à la suite de l'apartheid, on ne peut pas affirmer avec certitude que le pays a réellement une influence globale significative. De plus, le BRIC était déjà un groupe relativement hétéroclite où les intérêts des différents membres semblaient difficiles à réconcilier. Considérant la faiblesse de l'économie sud-africaine, sa faible population et les inégalités persistantes, il est laborieux de conserver cette image du groupe rassemblant les plus importants pays émergents de la planète et l'addition de l'Afrique de Sud renforce l'idée d'un groupe hétérogène, difficile à cerner. En résumé, l'ambiguïté de l'Afrique du Sud en tant que membre des BRICS reflète le côté superficiel de la catégorie BRICS. Besada, Tok et Winters résument bien la situation:

« It is clear, however, that BRICS is not a formal alliance of a bloc of like-minded countries but that the members are in fact rivals in international markets, attempting to meet their own national interests. They do, however, have the similar objective of economic growth and a desire to reform international institutions to better represent emerging economies. » (Besada, Tok, &Winters, 2013, p.11)

Le BRICS est donc formé par des membres fondamentalement différents, mais un objectif commun du groupe est de réformer la gouvernance économique globale. Il n'est pas clair si leurs intérêts divergents empêcheront la coopération au sein du groupe. Il faut toutefois reconnaître que la mise sur pied récente de la *BRICS Bank*, malgré les incertitudes qui l'entourent et son financement plutôt minime à l'heure actuelle, marque une avancée importante pour le BRICS par rapport à son objectif de prendre une place accrue dans l'économie globale et ainsi agir comme un contrepoids au G7. Cette initiative prouve que les membres du BRICS sont en mesure d'en arriver à des consensus sur certains points.

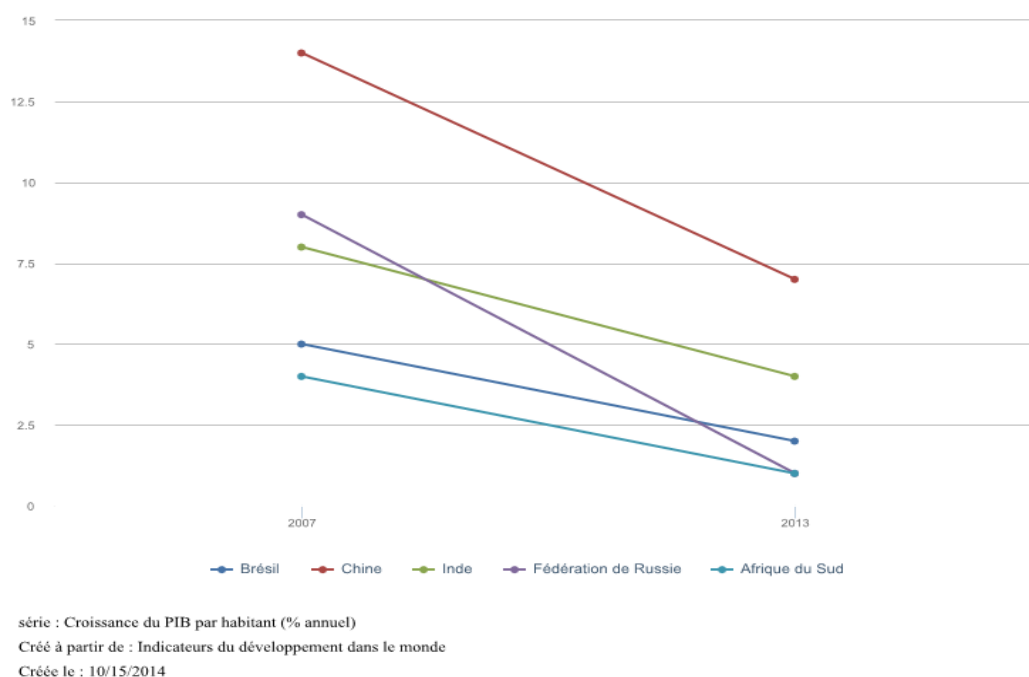
L'inclusion de l'Afrique du Sud semble aussi confirmer que les BRICS cherchent à avancer leurs intérêts économiques. Les avantages économiques potentiels sont évidents en regard à la situation de l'Afrique; principalement un accès plus direct vers les ressources naturelles du continent en utilisant l'Afrique du Sud comme point d'entrée. Toutefois, on doit aussi se questionner sur les visées du BRIC(S) en ce sens. L'intérêt des membres est-il de représenter les pays du Sud à l'échelle globale ou d'agir selon leurs agendas respectifs afin d'avancer leurs intérêts nationaux? Le continent africain est à l'heure actuelle transformé et instrumentalisé par la mondialisation. L'addition d'un pays africain dans ce groupe d'émergent jouera-t-elle réellement en faveur des Africains ou contribuera-t-elle à cette marginalisation? Quel rôle jouera la nouvelle *BRICS Bank* en Afrique, mais ailleurs aussi? Il est vrai que le continent africain a besoin d'investissements afin de développer ses infrastructures, mais si la Banque investit majoritairement dans des projets visant à faciliter l'accès et l'extraction des matières premières,

les retombées économiques pour les marchés locaux, en termes d'emplois et de diversification, seront minimales ou même négatives.

Les inégalités, la pauvreté et l'instabilité économique menacent certainement le développement de l'Afrique du Sud, mais les autres membres du BRICS ne sont pas en reste. Sans répéter ce qui est mentionné dans la première section, les BRIC font eux aussi face à des défis majeurs, qui pourraient nuire à la réalisation des objectifs du groupe. La pauvreté, même réduite, demeure un problème dans tous les pays membres. Les inégalités, peut-être plus que la pauvreté encore, menacent la croissance du BRICS. En effet, les tensions sociales qui en découlent remettent en questions les modèles de développement et contribuent à l'instabilité. Selon Salama (2012), non seulement les inégalités menacent la cohésion sociale, mais posent aussi un problème économique puisqu'elles rendent plus difficile une croissance basée sur le développement du marché intérieur. De plus, les taux de croissance économique des BRICS montrent aussi certains signes d'essoufflement (figure 6).

Figure 6. Croissance du PIB des BRICS (2007 versus 2013)

Source : World dataBank, 2014



Finalement, les économies du Brésil, de la Russie et de l'Afrique du Sud dépendent fortement des matières premières et de la stabilité ou de l'augmentation de leurs prix; ce qui n'est pas garanti à plus long terme. Non seulement le BRICS, quant à ses capacités en tant que bloc, est questionnable, mais la durabilité des économies qui le constituent est incertaine. Salama (2014a) mentionne que les BRICS sont arrivés à la fin d'un cycle, malgré que ces économies continueront à occuper de plus en plus de place sur la scène internationale. Il ne faut pas rejeter totalement le BRICS. Simplement, le concept de « BRICS » ainsi que les capacités du groupe sur la scène mondiale ne sont pas claires. L'addition de l'Afrique du Sud, mis à part son rôle de « membre africain », contribue à la perception d'incohérence qui prévaut actuellement; elle peut certes servir à avancer les intérêts économiques des membres eux-mêmes, mais il est difficile de voir comment l'Afrique du Sud contribuera à l'émergence du BRICS en tant que groupe incontournable dans la gouvernance globale. L'ordre global est actuellement secoué par les émergents et les diverses alliances et groupes. On peut concevoir le BRICS comme une pièce parmi d'autres, qui s'expriment de diverses façons; que ce soit le Mercosud, le forum de dialogue de l'IBAS (Inde, Brésil, Afrique du Sud) ou le G20. Par contre, cet ordre n'est pas encore remplacé par une alternative qui tarde à s'articuler à la fois à cause des fractures internes (pauvreté, inégalités, etc.) et des pressions externes (système financier mondialisé encore contrôlé par les G7 entre autres).

5. Conclusion

Ce travail visait à tirer certaines conclusions sur le BRICS et le titre questionnable « d'émergent » de l'Afrique du Sud. Plus précisément, au-delà des aspects économiques, qu'est-ce que le BRICS représente en substance? Quels objectifs le groupe cherche-t-il à atteindre et quelles sont ses capacités en ce sens?

On constate rapidement que les membres originaux du groupe sont très différents, que ce soit dans leurs structures économique et politiques ou en regard à leurs intérêts. Le BRICS est donc un groupe fondamentalement hétéroclite. Nonobstant les différences internes, le groupe dirige ses efforts, avec plus ou moins de succès, vers la réforme de la gouvernance économique globale, qui favorise actuellement les pays industrialisés. En ce sens, la mise en œuvre de la *New Development Bank*, une initiative du BRICS, démontre que les membres peuvent arriver à un consensus et visent à offrir des alternatives aux institutions internationales qu'ils considèrent trop près des intérêts des pays industrialisés, bien que cette *Banque des BRICS* en soit encore à ses modestes débuts. Les BRICS jouent aussi un rôle non-négligeable au sein de l'OMC. En effet, sans refuser les principes directeurs de l'organisation, ils remettent en question certaines modalités du système d'ouverture des marchés et de libre échange pour les pays en développement. Il est par contre trop tôt pour tirer des conclusions claires au sujet du BRICS; les actions que le groupe entreprend et les résultats concrets qu'il a atteints sont trop peu nombreux pour l'instant. Le BRICS est donc toujours difficile à bien définir.

La deuxième composante de ce travail porte sur l'Afrique du Sud. En analysant sa situation, on constate que les inégalités sont importantes et persistantes. La marginalisation des populations noires du pays, institutionnalisée lors de l'apartheid, est encore évidente; elles sont les plus touchées par la pauvreté et le chômage. En fait, l'économie de l'Afrique du Sud a du mal à s'industrialiser. D'un côté, l'ouverture trop rapide des marchés du pays à la suite de l'apartheid semble avoir été néfaste. De l'autre, la trop grande dépendance du pays envers l'exploitation des ressources naturelles, secteur intensif en capital,

ne permet pas la création d'emploi; contribuant ainsi au chômage extrêmement élevé. Plusieurs problèmes majeurs font donc obstacle au développement économique et humain du pays.

Ainsi, l'Afrique du Sud a-t-elle sa place dans le groupe des BRICS en tant que pays émergent? Non seulement son poids économique ne se compare pas à celui des autres membres, mais sa capacité à jouer un rôle de contrepoids dans l'ordre global et à l'influencer n'est pas non plus évidente. L'Afrique du Sud jouit certes du statut de pays le plus développé du continent africain, mais son statut de leader ou de représentant de ce dernier n'est pas évident. L'atout principal du pays pour le BRICS est sans doute le rôle de « porte d'entrée sur le continent » qu'il peut jouer, avec un système administratif, des marchés financiers et des infrastructures relativement bien développés. On doit aussi mentionner que le BRICS, se définissant comme un représentant des pays du Sud, se devait en quelque sorte d'admettre un membre du continent africain.

L'addition de l'Afrique du Sud au BRIC original vient en quelque sorte renforcer la thèse voulant que le groupe soit hétérogène et manque de cohérence. L'ambivalence de la situation du pays quant à son statut d'émergent reflète bien le caractère précaire du groupe. En effet, il est encore difficile de définir le BRICS; ses intérêts, ses stratégies et ses objectifs restent flous. De plus, les problèmes sociaux ne sont pas exclusifs à l'Afrique du Sud. Tous les membres du groupe font face à de grandes inégalités, qui, à moyen terme, feront obstacle à leur développement. Le titre de « puissance émergente » accolée à ces pays ne signifie pas une réduction marquée des inégalités; d'autant plus que les taux de croissance dans les pays du BRICS semblent ralentir. Bref, qualifier l'Afrique du Sud d'émergent est exagéré ou du moins, ne tient pas compte du faible développement économique et social du pays. De plus, tirer des conclusions sur BRICS est prématuré. Le groupe est mal défini, c'est un groupe superficiel qui manque pour l'instant de substance. Ce groupe est un reflet des nouvelles tendances globales dont nous avons

discutées, mais le BRICS ne représente toutefois pas une alternative au G7, par exemple, les pays industrialisés contrôlant toujours la gouvernance globale.

Bibliographie

- Africa's big shots. (2014, 21 janvier). *The Economist*. Disponible à <http://www.economist.com/blogs/baobab/2014/01/nigerias-economy-will-soon-overtake-south-africas> (Page consultée le 19 août 2014)
- Alden, C., & Le Pere, G. (2009). South Africa in Africa: Bound to lead? *Politikon: South African Journal of Political Studies*, 36(1), 145-169.
- Anderlini, J. (2010, 24 août). Pretoria defends China's Africa policy. *Financial Times*. Disponible à <http://www.ft.com/intl/cms/s/0/302f88ca-af8a-11df-a172-00144feabdc0.html?siteedition=intl#axzz3CfjUIdGI> (Page consultée le 24 septembre 2014)
- Andreasson, S. (2011). Africa's prospects and South Africa's leadership potential in the emerging markets century. *Third World Quarterly*, 32(6), 1165-1181.
- Apartheid. (2014). *Merriam Webster Online*. Dans Merriam-Webster. Récupéré le 19 août 2014 de <http://www.merriam-webster.com/dictionary/apartheid>
- Ballard, R., Habib, A., Valodia, I., & Zuern, E. (2005). Globalization, marginalization and contemporary social movements in South Africa. *African Affairs*, 104 (417), 615-634.
- Banque mondiale. (2014a). Brazil; Data. Disponible à <http://data.worldbank.org/country/brazil> (Page consultée le 7 novembre 2014)
- Banque mondiale. (2014b). Brazil overview. Disponible à <http://www.worldbank.org/en/country/brazil/overview> (Page consultée le 7 novembre 2014)
- Banque mondiale. (2014c). India; Data. Disponible à <http://data.worldbank.org/country/india> (Page consultée le 7 novembre 2014)
- Banque mondiale. (2014d). India overview. Disponible à <http://www.worldbank.org/en/country/india/overview> (Page consultée le 7 novembre 2014)
- Banque mondiale. (2014e). Russian Federation; Data. Disponible à <http://data.worldbank.org/country/russian-federation> (Page consultée le 7 novembre 2014)
- Banque mondiale. (2014f). South Africa overview. Disponible à <http://www.worldbank.org/en/country/southafrica/overview> (Page consultée le 19 août 2014)
- Beaudet, P. (2009). Globalization and development. Dans P. A. Haslam, J. Schafer, & Pierre Beaudet (Eds.), *Introduction to International Development: Approaches, Actors and Issues* (pp. 103-120). Oxford University Press.

Beghin, N. (2013, 23 juillet). BRICS economies are still a mystery. *International Forum of National NGO Platforms*. Disponible à <http://www.ong-ngo.org/en/brics-economies-are-still-a-mystery/> (Page consultée le 21 juillet 2014)

Bello, W. (2006). *Dilemmas of domination, the unmaking of the American empire*. New York: Metropolitan Books.

Besada, H., Tok, E., & Winters, K. (2013). South Africa in the BRICS: opportunities, challenges and prospects. *Africa Insight*, 42(4), 1-15.

Bond, P. (2013a, 27 mars). From Nepad to Brics: South Africa's toll as the 'gateway to Africa'. *Pambazuka News*. Disponible à <http://www.pambazuka.net/en/category/features/86745/print> (Page consultée le 24 septembre 2014)

Bond, P. (2013b, 20 mars). Introducing BRICS from above and BRICS-from-below. *Pambazuka News*. Disponible à <http://www.pambazuka.net/en/category/features/86651> (Page consultée le 24 septembre 2014)

Bond, P. (2013c). Sub-imperialism as lubricant of neoliberalism: South African 'deputy sheriff' duty within BRICS. *Third World Quarterly*, 34(2), 251-270.

Borstelmann, T. (1993). *Apartheid's Reluctant Uncle: The United States and Southern Africa in the Early Cold War*, New York: Oxford University Press.

Carmody, P. (2010). Between globalisation and (post) Apartheid: The political economy of restructuring in South Africa. *Journal of Southern African Studies*, 28(2), 255-275.

Cerny, P. G. (2010). *Rethinking World Politics; A Theory of Transnational Neopluralism*. New York: Oxford University Press.

Chang, H.-J. (2008). *Bad Samaritans: the myth of free trade and the secret history of capitalism*. New York: Bloomsbury Press.

Cobbing, J.R.D. (2014). South Africa. Dans *Encyclopaedia Britannica Online*. Disponible à <http://www.britannica.com/EBchecked/topic/555568/South-Africa/260127/Urban-settlement#ref920717> (Page consultée le 7 novembre 2014)

Cook, N. (2013). South Africa: politics, economy, and U.S. relations. *Congressional Research Service*

Cornelissen, S. (2009). Awkward embraces: emerging and established powers and the shifting fortunes of Africa's international relations in the twenty-first century. *Politikon: South African Journal of Political Studies*, 36(1), 5-26.

Degans, A. (2013, 17 janvier). Ces pays émergents qui font basculer le monde. *Les grands dossiers des Sciences humaines*. Disponible à http://www.scienceshumaines.com/ces-pays-emergents-qui-font-basculer-le-monde_fr_27711.html (Page consultée le 7 novembre 2014)

Draper, P. (2011). For how long can South Africa 'punch above its weight'? *European View*, 10(2), 207-213.

Dubresson, A., Moreau, S., Raison, J-P., & Steck, J-F. (2011). *L'Afrique subsaharienne : une géographie du changement* (3^{ème} éd.). Paris : Armand Colin.

Ellis, S. (2013). *Africa :New hopes and old illusions*. [Présentation vidéo]. Disponible à Centre d'études en politiques internationales <http://cepi.uottawa.ca/event/africa-new-hopes-and-old-illusions-2/>

Escobar, P. (2012, 4 mai). L'émergence des BRICS et le XXI^e siècle. *Afrique Asie*. Disponible à : <http://www.afrique-asie.fr/menu/afrique/2840-lemergence-des-brics-et-le-xxie-siecle.html> (Page consultée le 18 juillet 2014)

Fine, B. (2010). Engaging the MEC: or a few of my views on a few things. *Transformation: Critical Perspectives on Southern Africa*, 71, 26-49.

Fine, B. (2012). Assessing South Africa's New Growth Path: framework for change?. *Review of African Political Economy*, 39(134), pp. 551-568.

Fine, B. & Rustonjee, Z. (1996). *The Political Economy of South Africa. From Minerals-Energy Complex to Industrialisation*. London: Hurst & Company.

Fool's gold. (2013, 27 avril). *The Economist*. Disponible à : <http://www.economist.com/news/briefing/21576655-black-economic-empowerment-has-not-worked-well-nor-will-it-end-soon-fools-gold?zid=304&ah=e5690753dc78ce91909083042ad12e30> (Page consultée le 19 août 2014)

Freund, B. (2009). The significance of the minerals-energy complex in the light of South African economic histography. *Transformation: Critical Perspectives on Southern Africa*, 71, 3-25.

Fritscher, F. (2013, 18 mars). L'Afrique du Sud : de l'apartheid à Mandela. *Le Monde*. Disponible à http://www.lemonde.fr/idees/article/2013/03/18/l-afrique-du-sud-de-l-apartheid-a-mandela_1847880_3232.html (Page consultée le 19 août 2014)

Gabas, J-J., Losch, B. (2008). La fabrique en trompe-l'œil de l'émergence. *L'enjeu mondial, les pays émergents* (pp. 25-40). Paris : Presses de Sciences Po.

Goldman Sachs. (2001, novembre). *Building better global economic BRICs* (Global Economics Papers No 66). Londres: Jim O'Neill. Disponible à : <http://www.goldmansachs.com/our-thinking/archive/archive-pdfs/build-better-brics.pdf> (Page consultée le 29 octobre 2014)

Gumede, W. (2013, 10 avril). The BRICS and South Africa. *Pambazuka News*. Disponible à <http://www.pambazuka.net/en/category/features/86950/print> (Page consultée le 24 septembre 2014)

Hervieu, S. (2011, 19 avril). South Africa gains entry to Bric club. *The Guardian*. Disponible à <http://www.theguardian.com/world/2011/apr/19/south-africa-joins-bric-club> (Page consultée le 24 septembre)

A hopeful continent. (2013, 28 février). *The Economist*. Disponible à : http://www.economist.com/news/special-report/21572377-african-lives-have-already-greatly-improved-over-past-decade-says-oliver-august?fb_ref=activity (Page consultée le 24 septembre 2014)

Hounshell, B. (2011a, 22 février). BRICs: a short history. *Foreign Policy*. Disponible à http://www.foreignpolicy.com/articles/2011/02/22/brics_a_short_history

Hounshell, B. (2011b, 22 février). Epiphanies from Jim O'Neill. *Foreign Policy*. Disponible à http://www.foreignpolicy.com/articles/2011/02/22/epiphanies_from_jim_oneill

Husson, M. (2013). La mondialisation et la crise. *Intercoll.net*. Disponible à : http://www.intercoll.net/bdf/fr/corpus_document/fiche-document-192.html (Page consultée le 18 juillet 2014)

Kahn, M. (2011). The fall of the wall, the rise of the BRICs and the new scramble for Africa. *Foresight*, 13(3), 38-49.

Kornegay, F. A., Jr. (2011). South Africa, the Indian Ocean and the IBSA-BRICS equation. *Observer Research Foundation*. Disponible à http://orfonline.org/cms/export/orfonline/modules/occasionalpaper/attachments/op_30_1326083085778.pdf

MacFarlane, N. (2006). The 'R' in BRICs: is Russia an emerging power?. *International Affairs*, 82(1), 41-57.

Marais, H. (2011). *South Africa pushed to the limit: the political economy of change*. New York, Londres: Zed Books.

Ministry of Finance, Government of India. (2012). *The BRICS report : A study of Brazil, Russia, India, China, and South Africa with special focus on synergies and complementarities*. New Delhi: Oxford University Press. Disponible à http://finmin.nic.in/reports/BRICS_Report.pdf

Naidoo, S. (2012, 23 mars). South Africa's presence 'drags down Brics'. *Mail & Guardian*. Disponible à <http://mg.co.za/article/2012-03-23-sa-presence-drags-down-brics> (Page consultée le 24 septembre 2014)

Nationalisation in South Africa: a debate that will persist. (2011, 3 décembre). *The Economist*. Disponible à : <http://www.economist.com/node/21541040> (Page consultée le 16 octobre 2014)

Nigeria takes over South Africa as biggest African economy. (2014, 7 avril). *The Telegraph*. Disponible à <http://www.telegraph.co.uk/finance/economics/10749116/Nigeria-overtakes-South-Africa-as-biggest-African-economy.html> (Page consultée le 7 novembre 2014)

- Observatory of Economic Complexity. (2014). Trade in South Africa. Disponible à <http://atlas.media.mit.edu/profile/country/zaf/> (Page consultée le 7 novembre 2014)
- O'Meara, D. (1983). *Volkskapitalisme: Class, capital and ideology in the development of Afrikaner nationalism 1934 – 1948*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Purugganan, J., Jafri, A., & Solon, P. (2014). BRICS: A Global Trade Power in a Multipolar World. *Transnational Institute*. Disponible à <http://www.tni.org/paper/brics-global-trade-power-multipolar-world?context=70931> (Page consultée le 9 octobre 2014)
- Régnier, P. (2014). Pays émergents – mythe ou réalité? Manuscrit non publié.
- Rivière, P. (2008, 13 juin). Quand la carte fait son histoire. *Les blogs du diplo*. Disponible à <http://blog.mondediplo.net/2008-06-13-Quand-la-carte-fait-son-histoire> (Page consultée le 7 novembre 2014)
- Salama, P. (2012). *Les économies émergentes latino-américaines : entre cigales et fourmis*. Paris : Armand Colin.
- Salama, P. (2014a). *Des pays toujours émergents ?*. Paris : La Documentation française.
- Salama, P. (2014b). Les pays émergents et les enjeux du développement. Dans P. Beaudet & Paul A. Haslam (Eds.), *Enjeux et défis du développement international* (pp. 345-360). Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Severino, J.M., Ray, O. (2011). *Le grand basculement*. Paris: Odile Jacob.
- Severino, J.M., Ray, O. (2010). *Le temps de l'Afrique*. Paris: Odile Jacob.
- Shabodien, F. (2013, 20 mars). BRICS as a potential radical shift or just mere relocation of power?. *Pambazuka News*. Disponible à <http://www.pambazuka.net/en/category/features/86654> (Page consultée le 7 novembre 2014)
- Smith, D. (2013, 24 mars). South Africa: more of a briquette than a Bric?. *The Guardian*. Disponible à <http://www.theguardian.com/world/2013/mar/24/south-africa-bric-developing-economy> (Page consultée le 24 septembre 2014)
- South Africa in BRICS. (2013). Dans *BRICS Durban South Africa*. Disponible à <http://www.brics5.co.za/about-brics/south-africa-in-brics/> (Page consultée le 7 novembre 2014)
- Statistics South Africa. (2009). *Poverty profile of South Africa: application of the poverty lines on the LCS 2008/2009* (Report No. 03-10-03). Pretoria: Printing and Distribution, Statistics South Africa. Disponible à <http://www.statssa.gov.za/publications/Report-03-10-03/Report-03-10-032009.pdf>
- The Economist Intelligence Unit. (2014). South Africa. Disponible à <http://country.eiu.com/article.aspx?articleid=952397479&Country=South%20Africa&topic=Summary&ubtopic=Fact+sheet>

Ünay, S. (2013). Reality or Mirage? : BRICS and the making of multipolarity in the global political economy. *Insight Turkey*, 15(3), 77-94.

United Office of the Special Adviser on Africa (OSAA). (n.d.). *New Partnership for Africa's Development (NEPAD)*. Disponible à <http://www.un.org/en/africa/osaa/nepad.shtml> (Page consultée le 19 août 2014)

United Nations Development Program. (2013). *South Africa: HDI values and rank changes in the 2013 Human Development Report*. Disponible à <http://hdr.undp.org/sites/default/files/Country-Profiles/ZAF.pdf> (Page consultée le 19 août 2014)

United Nations Development Program. (2014a). *Human development reports; South Africa*. Disponible à <http://hdr.undp.org/en/countries/profiles/ZAF> (Page consultée le 19 août 2014)

United Nations Development Program. (2014b). *International Human Development Indicators*. Disponible à <http://hdr.undp.org/en/countries> (Page consultée le 7 novembre 2014)

Van Agtmael, A. (2012, novembre). Think again : the BRICS. *Foreign Policy*, 196, 76-79.

World Bank (2011). *Improving the Business Environment for Growth and Job Creation in South Africa: the Second Investment Climate Assessment*. Washington, D.C. : World Bank. Disponible à : <http://documents.worldbank.org/curated/en/2011/10/16376800/south-africa-improving-business-environment-growth-job-creation-south-africa-second-investment-climate-assessment> (Page consultée le 19 août 2014)

World dataBank. (2014). *World development indicators*. Disponible à <http://data.worldbank.org/indicator>

Yanshuo, N. (2011, 28 avril). Adding South Africa to the BRICS mix. *Beijing Review*. Disponible à http://www.bjreview.com.cn/quotes/txt/2011-04/25/content_352726.htm (Page consultée le 13 octobre 2014)

Yew, M. A-T. (2014, 15 juillet). BRICS nations reach historic accord. *Thestar.com*. Disponible à http://www.thestar.com/business/economy/2014/07/15/brics_nations_reach_historic_accord.html (Page consultée le 18 juillet 2014)